

UNIVERSITE DU QUEBEC

MEMOIRE

PRESENTÉ A

TROIS-RIVIERES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN PSYCHOLOGIE

PAR

MARTIN VEILLEUX

PERCEPTION DU NIVEAU D'IMPLICATION PARENTALE DANS LE

CONTEXTE DU CHOIX PROFESSIONNEL DE L'ADOLESCENT

ET CONCEPT DE SOI DE L'ADOLESCENT

MARS 1985

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

Table des matières

Introduction	1
Chapitre premier - Contexte théorique	4
Le choix professionnel.....	6
Influence de la perception des attitudes parentales sur le choix professionnel	9
Clarification de la notion de concept de soi	14
Influence de la perception des attitudes parentales sur le développement du concept de soi.....	16
Synthèse et position du problème	18
Définition des variables	20
Formulation des hypothèses	23
Chapitre II - Méthodologie	24
Sujets	25
Epreuves expérimentales	26
Déroulement de l'expérience	48
Chapitre III - Présentation et discussion des résultats ..	50
Méthodes d'analyse	52
Données descriptives	53
Résultats principaux	63
Résultats des analyses complémentaires	73

Conclusion	87
Appendice A - Age chronologique des sujets	91
Appendice B - Epreuves expérimentales	94
Appendice C - Résultats détaillés	115
Appendice D - Résultats individuels	119
Références	129

Sommaire

L'effet de la perception qu'ont les adolescents des attitudes adoptées par leurs parents dans le contexte du choix professionnel a été étudié. Le but principal de la recherche était de vérifier l'hypothèse que le concept de soi de l'adolescent est inversement proportionnel au niveau d'implication parentale dans le contexte du choix professionnel. Un questionnaire a été élaboré pour mesurer la perception de l'implication parentale dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent. Le TSCS a servi pour mesurer les variables du concept de soi. 42 garçons et 78 filles ont participé à la recherche. L'hypothèse principale n'a pas été vérifiée. Par contre, certaines relations ont été identifiées entre la perception d'attitudes parentales spécifiques et le concept de soi de l'adolescent. Ces derniers résultats ne sont cependant pas généralisables. Les résultats de la recherche ont aussi mis en lumière que la perception du niveau d'implication parentale dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent varie selon le sexe du parent, surtout lorsqu'on considère les perceptions de l'adolescent du même sexe que le parent.

Introduction

L'adolescence est une période importante du développement humain. La tâche développementale qui caractérise le mieux l'adolescence selon Havighurst (1953) est le développement de l'indépendance personnelle. Le choix professionnel situé dans ce contexte constitue un moyen privilégié de manifester son indépendance face à ses parents. Cependant, le choix de carrière risque d'être influencé par les parents.

Dans la recherche actuelle, il est supposé que l'implication parentale dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent (évaluée à partir des perceptions de l'adolescent) est en relation avec le concept de soi de l'adolescent.

Plus précisément, le but de la recherche est de tenter de vérifier l'hypothèse suivante: "Le concept de soi de l'adolescent est inversement proportionnel au niveau d'implication parentale perçue dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent.".

Le premier chapitre permettra de clarifier l'objet de la recherche. Cet exposé théorique présentera d'abord le contexte dans lequel se situe la recherche, soit le choix professionnel. Puis les variables étudiées seront présentées et mises en relation. En conclusion de ce chapitre, les hypothèses seront formulées.

Le deuxième chapitre s'intéressera aux aspects méthodologiques de la recherche. L'échantillon sera décrit, les instruments de mesure seront présentés et le déroulement de l'expérience sera résumé.

Le troisième chapitre fera état des résultats obtenus. Ceux-ci seront discutés et confrontés aux hypothèses.

Chapitre premier

Contexte théorique

Un des choix les plus important pour l'adolescent¹ dans notre société actuelle est le choix de carrière. Celui-ci est un moyen privilégié permettant à l'adolescent de manifester une plus grande autonomie personnelle et une plus grande indépendance face à ses parents (Havighurst, 1953). Le choix professionnel est également une façon de clarifier et d'établir son identité (Super et al., 1963). Par contre, bien que constituant un moyen d'expression personnel, le choix professionnel n'échappe pas aux influences extérieures.

La recherche actuelle étudiera la perception de l'implication parentale dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent. Nous tenterons d'identifier l'impact des attitudes parentales perçues par l'adolescent sur le concept de soi de l'adolescent.

La question abordée ici est assez complexe, la recherche s'intéressant au choix professionnel et au concept de soi ainsi qu'à la perception des attitudes parentales par l'adolescent. L'exposé théorique présentera ces divers aspects en les situant dans le contexte de la recherche actuelle.

¹Le terme adolescent réfère autant au garçon qu'à la fille, sauf spécification contraire.

Le choix professionnel

Dans la recherche actuelle, le choix professionnel n'est pas une variable; il constitue plutôt le contexte d'étude de la perception des attitudes parentales par l'adolescent.

A la fin de l'adolescence (16-17 ans), l'individu est appelé à formuler son choix de carrière, ou tout au moins à spécifier son orientation professionnelle. Idéalement, à cette période, l'adolescent devrait faire un choix de carrière correspondant à ses intérêts et habiletés, et assumer la responsabilité de ce choix en se préparant concrètement à son entrée sur le marché du travail (Ginsberg et al., 1951; Havighurst, 1953).

Bien que le contexte social ait changé depuis les études de Ginsberg et al. et de Havighurst, il en demeure qu'on demande encore aujourd'hui à l'adolescent de préciser son orientation professionnelle à la fin du cours secondaire (Secondaire V général).

A ce moment, l'adolescent n'est pas toujours prêt et apte à faire son choix de carrière. Il n'est pas rare de constater que le choix doive être revisé au niveau collégial ou même plus tard.

La difficulté pour l'adolescent à bien effectuer cette tâche (le choix professionnel) peut être associée à deux facteurs: le développement de l'autonomie (Havighurst, 1953; Beilin, 1955) et le développement du concept de soi (Super et al., 1963).

Le choix professionnel, lorsqu'il correspond aux aptitudes et

intérêts de l'adolescent, est le résultat de la libération progressive des influences parentales (Beilin, 1955) et il constitue un moyen d'exprimer une plus grande autonomie personnelle et une plus grande indépendance (Havighurst, 1953). Cependant, il n'est pas toujours facile pour l'adolescent de se différencier de ses parents.

Ce conflit entre les besoins de dépendance et d'indépendance est bien résumé par Havighurst (1953) dans sa théorie des tâches développementales. Selon lui, la réalisation de l'indépendance émotionnelle face aux parents est caractérisée par une double ambivalence. L'adolescent veut atteindre l'indépendance, mais les difficultés de la vie adulte l'amènent à rechercher la sécurité et la protection auprès de ses parents; les parents désirent voir leur enfant "grandir", mais ils ont peur que celui-ci ne puisse faire face aux difficultés en raison de son inexpérience. Lorsque l'adolescent ne peut réaliser cette indépendance émotionnelle face à ses parents, il en résulte une incapacité de prendre des décisions personnelles importantes et une tendance à accepter l'autorité parentale pour structurer ses activités et diriger ses intérêts.

Il est réaliste de croire que si l'adolescent est encore dépendant émotionnellement face à ses parents, son choix de carrière risque d'être davantage influencé par ceux-ci.

Pour de nombreux auteurs, le développement du choix professionnel serait aussi associé au développement du concept de soi. Pour Bordin (1943), la mesure des intérêts professionnels constitue une mesure du con-

ccept de soi. Holland (1959) présente le choix professionnel comme une extension de la personnalité. Pour Super, "le processus du développement professionnel est essentiellement un processus de développement et d'accomplissement du concept de soi (Super et al., 1963, p.4)".

Selon ces théories, l'individu projette sur son choix professionnel l'image qu'il a de lui. Si celui-ci se connaît bien, son choix de carrière a plus de chance d'être juste. Par contre, si l'individu n'a pas clairement établi son concept de soi, son choix de carrière risque de ne pas correspondre aux caractéristiques réelles de l'individu. Super et al. (1963) croient que la maturation et la stabilisation du concept de soi sont des conditions essentielles pour bien faire son choix professionnel.

Divers auteurs se sont inspirés de la théorie de Super et al. (1963): Korman (1967), Resnick et al. (1970), Wigent (1973), Maier et Herman (1974), Barrett et Tinsley (1977). Les résultats de leurs recherches tendent à confirmer les relations entre la façon dont un individu se perçoit (concept de soi) et la qualité de son choix professionnel. Les conclusions de ces études indiquent de façon générale qu'il y a un lien direct entre l'aptitude à faire un choix de carrière juste, certain et indépendant et son concept de soi.

Sachant que le concept de soi jouerait un rôle important au niveau du choix de carrière de l'adolescent, il paraît intéressant d'étudier le concept de soi au moment où l'adolescent doit préciser son orientation professionnelle.

La recherche actuelle s'intéressera particulièrement aux relations pouvant exister entre la perception des attitudes parentales et le concept de soi de l'adolescent.

La prochaine partie de l'exposé précisera l'influence de la perception des attitudes parentales sur le choix professionnel de l'adolescent. Ensuite, après avoir clarifié la notion de concept de soi, l'influence de la perception des attitudes parentales sur le développement du concept de soi sera étudiée. Enfin, une synthèse permettra de faire un retour sur l'exposé et de présenter l'objet de la recherche de façon plus précise.

Influence de la perception des attitudes parentales sur le choix professionnel

La recherche actuelle s'intéressant à mesurer l'influence de la perception des attitudes parentales sur le concept de soi de l'adolescent dans le contexte du choix professionnel, il est essentiel pour mieux situer notre propos d'aborder brièvement le thème de l'influence de la perception des attitudes parentales sur le choix professionnel. L'exposé actuel se limitera à citer les études les plus significatives dans le cadre de la recherche actuelle.

La perception des attitudes parentales est un des facteurs les plus déterminants sur le choix de carrière de l'adolescent. Cette influence revêt deux formes. D'une part, la perception des attitudes parentales peut déterminer le choix de carrière de l'adolescent; d'autre part,

elle peut influencer la qualité du choix de carrière.

Généralement, l'influence de la perception des attitudes parentales sur les projets d'études et de carrière tend à être plus grande lorsque les attitudes perçues sont non directrices. Cette influence décroît lorsque l'implication parentale perçue est plus directrice (Kandel et Lesser, 1969; Smith, 1970; Goodale et Hall, 1976).

L'étude de Kandel et Lesser (1969) a mis en lumière que l'expression des attentes maternelles, l'encouragement maternel, et le fait de discuter avec sa mère de ses projets d'études sont des facteurs favorisant la poursuite d'études post-secondaires. Les résultats de l'étude révèlent également que la plupart des adolescents (85 %) ont discuté de leurs projets d'études avec leur mère. Ce qui indique que l'adolescent ne refuse pas et même qu'il recherche l'aide et le soutien de sa mère.

Selon l'étude de Smith (1970), l'acceptation par l'adolescent de l'autorité parentale (pouvoir légitime) et la croyance que le parent possède des connaissances spécifiques dont il pourrait bénéficier (pouvoir d'expert) sont les deux facteurs les plus déterminants de l'influence parentale sur les projets d'études. Le pouvoir de référence, basé sur le processus d'identification, semble aussi déterminant, sauf pour la relation père-fils. Le pouvoir de contrôle, basé sur un système de récompenses et de punitions, ne paraît déterminant que dans les relations avec le père, surtout pour la relation père-fille.

Les résultats de la recherche de Goodale et Hall (1976) semblent indiquer que la perception d'une attitude encourageante mais non directrice des parents exerce plus d'influence sur les projets d'études et de carrière que la perception de pressions parentales et d'implication directrice. Les adolescents perçoivent comme une intrusion et une atteinte à leurs besoins d'autonomie une trop grande implication des parents. Cependant, l'encouragement parental permettrait à l'adolescent de s'affirmer tout en bénéficiant du support nécessaire.

Ces trois études semblent confirmer que les attitudes parentales perçues peuvent influencer les projets d'études et de carrière de l'adolescent. Par contre, ce type d'influence est difficile à qualifier. Selon nous, le fait que le choix de carrière de l'adolescent est conforme aux attentes parentales n'est pas un signe évident d'influence parentale. Si le parent perçoit bien les intérêts et aptitudes de l'adolescent, il se peut que l'expression de ses attentes soit en fait l'expression de sa perception juste de l'enfant et non pas l'expression de ses désirs pour l'enfant. Dans ce contexte, il serait préférable de parler d'équivalence entre les perceptions du parent et de l'adolescent plutôt que d'influence parentale.

Ces études tendent aussi à indiquer que la perception d'attitudes directrices des parents exerce peu d'influence sur les projets d'études et de carrière. L'adolescent refuserait de se laisser diriger par ses parents. Mais le fait que le choix de carrière de l'adolescent ne corres-

pond pas aux désirs de ses parents signifie-t-il vraiment qu'il n'y a pas influence parentale? Il se peut que le choix de carrière de l'adolescent diffère des espoirs parentaux et qu'en même temps il ne corresponde pas aux aptitudes et intérêts de l'adolescent. Dans ce cas, l'adolescent aurait pu nier ses intérêts personnels, ceux-ci correspondant aux espoirs parentaux, dans le seul but de rejeter l'influence parentale. N'est-ce pas là une forme d'influence parentale?

Les études présentées ci-haut permettent de conclure que les parents sont perçus comme s'impliquant de différentes façons dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent. Cependant, elles ne rendent pas compte de l'aspect qualitatif de l'influence parentale perçue. Les études de McQuade (1974) et Tancredi (1978) se sont intéressées à cet aspect.

Dans son étude, McQuade (1974) a considéré la perception des attitudes parentales par des adolescents de sexe masculin. Le niveau de certitude (référant au sentiment d'avoir fait un choix de carrière clair, précis et définitif) et le niveau de réalisme (réflétant la correspondance entre le choix professionnel et les caractéristiques de l'individu) du choix professionnel ont été mesurés pour évaluer la qualité du choix professionnel.

Les résultats de l'étude permettent de constater que les étudiants indécis dans leur choix de carrière tendent à percevoir leur mère comme étant très centrée sur eux (plus aimante, plus protectrice, plus

exigeante). Il ne semble cependant pas y avoir de relation entre la perception des attitudes du père et le niveau de certitude du choix professionnel. Quant au niveau de réalisme du choix professionnel, il ne semble pas associé avec la perception d'attitudes précises et constantes.

Les résultats d'une autre étude (Tancredi, 1978) indiquent que lorsque le parent est perçu comme ayant des attitudes d'acceptation envers l'adolescent, la maturité professionnelle est plus grande que dans le cas où l'adolescent perçoit des attitudes surprotectrices, contraignantes ou négligeantes à son égard. Spécifions que l'un des aspects permettant d'identifier le niveau de maturité professionnelle est l'indépendance des prises de décision. Celle-ci est représentée par le rapport entre les facteurs d'influence externes (influence du milieu et de la famille) et internes (intérêts, besoins, aptitudes). Lorsque les facteurs externes ont priorité sur les facteurs internes, le niveau d'indépendance est faible (Crites, 1974).

Pour résumer, la perception des attitudes parentales peut influencer le choix de carrière de façon directe (lorsqu'il y a des indices démontrant que le choix de carrière correspond aux attentes parentales) ou indirecte (en affectant la qualité du choix professionnel).

Comme nous le verrons plus tard, la perception des attitudes parentales peut aussi influencer la concept de soi de l'adolescent. Ce qui laisse croire que le type d'implication parentale perçue dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent pourrait aussi avoir des répercus-

sions sur le concept de soi de l'adolescent.

A ce stade-ci, il est essentiel de bien définir le concept de soi. Par la suite, l'exposé précisera comment la perception des attitudes parentales peut affecter le développement du concept de soi de l'adolescent.

Clarification de la notion de concept de soi

Le concept de soi et d'autres termes connexes ont été utilisés par de nombreux auteurs, ceux-ci employant souvent les mêmes termes de façon inconsistante et ambiguë. Un bref historique permettra de clarifier cette notion puis de la situer dans le contexte de la recherche actuelle.

Les bases du concept de soi ont été posées par William James (1890). Celui-ci a présenté le "soi" comme une réalité correspondant au senti et au vécu du sujet, et jouant un rôle important dans la réalisation et l'adaptation personnelles. Ce n'est qu'en 1949 qu'apparaît la première théorie complète du concept de soi que l'on doit à Snygg et Combs. Pour eux, tout comportement est déterminé par la perception que l'individu a de lui-même.

Rogers (1959) a défini davantage la notion de "soi". Pour lui, le soi réfère à la conscience d'être et d'agir et est déterminé par les relations avec autrui, avec le milieu et la vie en général ainsi que les valeurs que la personne attache à ses différentes perceptions. Le "soi" est en fait le critère à l'aide duquel l'individu sélectionne l'expérience

en vue de l'action, cette expérience pouvant être évaluée positivement ou négativement selon l'image de soi. La personne tend aussi à agir en accord avec son concept de soi (ou image de soi).

L'existence du concept de soi ainsi que son rôle ont été reconnus grâce à ces auteurs. Cependant, bien qu'identifié, il était difficilement mesurable, appartenant à une réalité plus théorique qu'expérimentale. En partant du principe que le concept de soi est lié au comportement et à la perception, une approche plus concrète du concept de soi est née.

Dans cette perspective, le concept de soi fait référence à l'évaluation de soi et correspond aux attitudes de la personne à son égard. Ces attitudes pouvant être accessibles à la conscience, le concept de soi devient mesurable. Le concept de soi, dans le sens d'évaluation de soi, a été appelé "estime de soi" (self-esteem) par de nombreux auteurs. L'estime de soi peut se définir de façon générale comme "une attitude positive ou négative envers le soi" (Rosenberg, 1965). Selon nous, la définition de Coopersmith (1967) permet d'assez bien cerner ce que représente l'estime de soi. L'estime de soi réfère à:

...l'évaluation qu'un individu fait de lui-même; elle exprime une attitude d'approbation ou de désapprobation et indique jusqu'à quel point l'individu se considère comme une personne de valeur, compétente, importante et ayant réussi. En résumé, l'estime de soi est un jugement personnel de sa valeur exprimée par les attitudes envers soi-même (p. 4).

L'approche du concept de soi en tant qu'évaluation de soi sera

favorisée dans la présente recherche puisqu'elle est celle qui se prête le mieux à la mesure. Il est à noter que dans la suite de l'exposé les expressions concept de soi et estime de soi seront considérées comme synonymes.

Sachant que le concept de soi est déterminé par les relations avec autrui (Rogers, 1959), il paraît logique de croire que la perception des attitudes parentales dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent a des répercussions sur le concept de soi (ou l'estime de soi) de l'adolescent.

Influence de la perception des attitudes parentales sur le développement du concept de soi

Diverses études ont permis d'associer la perception des attitudes parentales avec le développement du concept de soi de l'adolescent. Celles-ci ne vont pas toutes dans le même sens. Mais elles permettent quand même d'identifier des relations entre les attitudes parentales perçues et le concept de soi (ou estime de soi) de l'adolescent.

Lorsque les adolescents perçoivent chez leurs parents des attitudes d'indifférence (Rosenberg, 1963), de négligence et de rejet (Meddi-nus, 1965), il semble que le niveau d'estime de soi et d'ajustement de l'adolescent tendent à être bas.

Une étude de Douvan et Adelson (1966) révèle une relation curvilinéaire entre le niveau d'implication parentale perçu par l'adolescent et le développement de l'autonomie et du concept de soi chez l'adolescent.

Notons que pour les auteurs de cette étude, ces deux notions (autonomie et concept de soi) sont dépendantes l'une de l'autre. Douvan et Adelson expliquent ces résultats en supposant que la sécurité nécessaire pour s'auto-diriger serait sous-développée par l'indifférence parentale alors qu'une trop grande implication parentale amènerait une sur-dépendance nuisante au développement du concept de soi et de l'autonomie. Selon les conclusions de cette étude, la perception d'un niveau d'implication parentale modéré serait essentiel au développement positif de l'autonomie et du concept de soi.

Cette conclusion est appuyée par l'étude de Gecas (1971). Les résultats de cette étude menée avec des étudiants finissants du secondaire (high-school) révèlent que la perception d'attitudes parentales de support est fortement et constamment reliée de façon positive à l'évaluation de soi. La perception d'attitudes de contrôle ne semble pas reliée négativement au concept de soi, contrairement aux résultats de Douvan et Adelson.

En résumé, les études présentées ci-haut permettent d'identifier que les attitudes parentales perçues influencent le développement du concept de soi de l'adolescent. Le développement du concept de soi tend à être plus positif lorsque les attitudes parentales perçues sont démocratiques (implication parentale moyenne, support parental) plutôt qu'autocratiques (grande implication parentale, contrôle parental). Lorsque l'implication parentale perçue est faible (indifférence, négligence, rejet), le niveau d'estime de soi tend à être négatif.

Synthèse et position du problème

En revisant les principales idées présentées jusqu'ici et en insistant sur celles qui ont guidé la recherche actuelle, il sera possible de poser le problème de façon plus claire. Par la suite, après avoir défini les variables, les hypothèses seront présentées.

Le choix professionnel constitue le contexte de la recherche actuelle. Un des facteurs les plus significatifs impliqué dans le développement du choix professionnel est sans équivoque la perception des attitudes parentales. D'une part, les études de Kandel et Lesser (1969), Smith (1970) et Goodale et Hall (1976) ont mis en évidence que l'influence parentale sur les projets d'études et de carrière est habituellement plus grande lorsque les parents sont perçus comme adoptant des attitudes d'appui et d'encouragement. Cette influence tend à décroître lorsque les parents sont perçus comme s'impliquant de façon plus directrice en adoptant des attitudes plus autoritaires. D'autre part, il semble que la perception des attitudes parentales peut aussi influencer la qualité du choix de carrière (McQuade, 1974; Tancredi, 1978). Lorsque l'implication parentale perçue est plus grande (attitudes surprotectrices et contraignantes), le choix professionnel de l'adolescent risque davantage de ne pas correspondre aux caractéristiques personnelles de celui-ci.

La perception d'attitudes parentales à tendance démocratique déterminerait davantage le choix de carrière et la qualité de ce choix. La perception d'attitudes autoritaires aurait moins tendance à déterminer le

choix de carrière. Par contre, elle semble influencer négativement la qualité de ce choix

Il semble également que la qualité du choix professionnel est reliée à la qualité du concept de soi. En se basant sur les idées émises par Super et al. (1963), divers auteurs ont confirmé dans leurs études l'existence d'un lien direct entre l'estime de soi et l'aptitude de l'adolescent à faire un choix de carrière juste, certain et indépendant (Korman, 1967; Resnick et al., 1970; Wigent, 1973; Jones, 1973; Maier et Herman, 1974; Barrett et Tinsley, 1977; Kelley, 1978).

Sachant que la perception des attitudes parentales influence le développement du choix professionnel, nous croyons que celle-ci affecte aussi le développement du concept de soi de l'adolescent. Le concept de soi de l'adolescent serait plus positif lorsque les attitudes parentales perçues sont démocratiques plutôt qu'autocratiques (Douvan et Adelson, 1963). La perception d'attitudes parentales d'indifférence, de négligence et de rejet influencerait négativement le développement du concept de soi de l'adolescent (Rosenberg, 1963; Medinnus, 1965; Douvan et Adelson, 1966).

En considérant que les attitudes parentales perçues amènent l'adolescent à développer une estime de soi négative ou positive, il est possible d'émettre l'hypothèse que la perception de ces mêmes attitudes parentales transposées dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent, produise un effet semblable.

A la période où l'adolescent est appelé à préciser son orientation professionnelle, l'implication parentale, telle que ressentie par l'adolescent, peut selon nous affecter son concept de soi. Nous croyons que plus l'implication parentale perçue est grande, moins le concept de soi (ou estime de soi) de l'adolescent sera élevé.

L'hypothèse générale de la recherche se formule ainsi: "Le niveau d'estime de soi de l'adolescent est inversement proportionnel au niveau d'implication parentale perçue dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent.". Cette hypothèse de base sera présentée plus en détail après la définition des variables.

Définition des variables

Les deux variables principales de la recherche sont:

- l'implication parentale — telle que perçue par l'adolescent — dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent
- le concept de soi de l'adolescent.

Définissons d'abord la variable implication parentale. Trois niveaux d'implication parentale sont considérés. Ceux-ci correspondent respectivement aux attitudes à tendance permissive, démocratique et autoritaire. Notons qu'il s'agit de tendances comportementales représentées par un modèle général d'attitudes, et non pas de types purs. Les trois niveaux d'implication parentale sont principalement inspirés de Elder (1963) et ils se décrivent ainsi:

- Implication faible: attitudes parentales à tendance permissive caractérisées par une absence d'intérêt ou un faible intérêt des parents dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent. Les attitudes d'indifférence caractérisent ce niveau d'implication.
- Implication moyenne: attitudes parentales à tendance démocratique caractérisées par l'intérêt des parents dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent. Cet intérêt peut se manifester par un désir de discuter les projets de carrière avec l'adolescent, l'expression des attentes parentales et l'encouragement parental.
- Implication forte: attitudes parentales à tendance autocratique caractérisées par le désir des parents de contrôler le choix de carrière de l'adolescent.

Notons que les niveaux d'implication (faible, moyen et fort) ne font pas référence à l'aspect spécifiquement quantitatif de l'implication parentale. Ainsi, on ne peut pas dire que l'implication faible correspond à peu d'implication, mais plutôt à une implication à tendance permissive. De même, on ne peut pas dire que les parents perçus comme adoptant des attitudes autoritaires s'impliquent plus que les parents perçus comme adoptant des attitudes démocratiques; ils s'impliquent plutôt à un niveau différent.

Spéfions qu'aucune mesure directe des attitudes parentales ne sera prise dans la recherche actuelle. La perception des attitudes parentales par l'adolescent servira à déterminer le niveau d'implication parentale. Un instrument propre à effectuer cette mesure a été conçu et élaboré par l'auteur. Cet instrument sera présenté dans le prochain chapitre.

La seconde variable de la recherche est le concept de soi. De façon plus spécifique, l'intérêt de la recherche portera sur quatre composantes du concept de soi tel qu'identifiées par Fitts (1965) et Toulouse (1965, 1971) dans le Tennessee Self Concept Scale (TSCS).

L'estime de soi global représente l'attitude qu'un individu a à son égard. L'estime de soi forte indique dans quelle mesure il tend à avoir confiance en lui, à s'aimer, à s'apprécier, à se considérer comme une personne de valeur. L'estime de soi faible indique dans quelle mesure il doute de sa valeur, ne s'apprécie pas et manque de confiance en lui.

L'estime de soi personnel, l'estime de soi familial et la critique de soi sont aussi considérées dans la recherche.

L'estime de soi personnel représente l'impression de valeur personnelle de l'individu, son sentiment d'adéquacité comme personne et l'évaluation globale de sa personnalité, à l'exception des aspects physiques et sociaux. L'estime de soi personnel représente donc la valeur que l'individu s'attribue lorsqu'il est en face de lui-même.

L'estime de soi familial reflète l'impression d'adéquacité, le sentiment d'être un membre important de sa famille. Elle indique la perception qu'un individu a de lui-même en regard des personnes qui lui sont les plus proches et le plus immédiatement associées.

La critique de soi représente la tendance à être défensif et à essayer de présenter une image favorable de soi-même. Cette variable

constitue une variable de contrôle permettant d'identifier si l'individu a une capacité normale et saine de critique de soi.

L'instrument utilisé pour mesurer ces diverses composantes du concept de soi sera présenté dans le prochain chapitre.

Les variables étant définies, nous pouvons maintenant spécifier les hypothèses.

Formulation des hypothèses

A partir de l'hypothèse générale présentée plus tôt, trois hypothèses sont posées, chacune d'elle se rapportant à un des aspects du concept de soi tels que définis ci-haut. Les trois hypothèses se formulent ainsi:

- 1- Le niveau d'estime de soi global de l'adolescent est inversement proportionnel au niveau d'implication parentale perçu dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent.
- 2- Le niveau d'estime de soi personnel de l'adolescent est inversement proportionnel au niveau d'implication parentale perçu dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent.
- 3- Le niveau d'estime de soi familial de l'adolescent est inversement proportionnel au niveau d'implication parentale perçu dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent.

Chapitre II

Méthodologie

Dans le présent chapitre, nous décrirons en détail les aspects méthodologiques de la recherche. L'exposé présentera les critères de sélection des sujets ainsi que les instruments utilisés. Le déroulement de l'expérience sera également expliqué. Les hypothèses principales, auxquelles s'ajouteront les hypothèses secondaires, seront présentées de façon opérationnelle.

Sujets

Les sujets ayant participé à l'expérimentation sont des étudiants et étudiantes de niveau secondaire V général, secteur privé. Au total, plus de 150 sujets ont participé à la recherche. On a retenu dans l'échantillon, ceux dont l'âge chronologique variait de 16 ans;0 mois à 17 ans;11 mois inclusivement. Les questionnaires des sujets ne demeurant pas avec leurs deux parents (pour cause de séparation, divorce ou décès) ainsi que les questionnaires incomplets ou non valides, n'ont pas été considérés dans l'analyse des résultats.

Notons que seulement ceux et celles ayant choisi une carrière, ou tout au moins ayant identifié un champ de carrière précis, ont été invités à participer à l'expérimentation. Les questionnaires des sujets ne répondant pas aux critères énumérés ci-haut ont été mis de côté. Le total

Tableau 1

Répartition des sujets selon la provenance et le sexe

Provenance	Garçons	Filles	Total
Séminaire Ste-Marie (Shawinigan)	42	46	88
Institut Kéranna (Trois-Rivières)	—	32	32
Total	42	78	120

des sujets retenus est de 120. Le tableau 1 présente la répartition de ceux-ci selon la provenance et le sexe.

L'âge des sujets varie de 16 ans, 1 mois à 17 ans, 11 mois (de 193 à 215 mois). Remarquons qu'un seul sujet est âgé de moins de 16 ans, 7 mois (199 mois). L'âge moyen est d'environ 17 ans, 2 mois (205.81 mois) avec un écart-type de 3.62 mois. Une description plus détaillée des sujets en fonction de leur âge chronologique, en tenant compte du sexe et du lieu d'expérimentation, est présentée à l'appendice A.

Epreuves expérimentales

Deux instruments ont été utilisés pour l'expérimentation. Un premier questionnaire a servi à identifier le niveau d'implication paren-

tale dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent. La version française du Tennessee Self Concept Scale développé par Fitts (1965) et traduit par Toulouse (1965) a permis de mesurer les variables du concept de soi. L'appendice B présente ces deux instruments accompagnés des consignes expérimentales et des feuilles de réponses.

Questionnaire sur le choix professionnel

Il existe divers instruments s'intéressant au choix professionnel. Par contre, aucun de ceux-ci ne semble permettre d'identifier l'implication parentale dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent, dans le sens de la recherche actuelle. Un questionnaire a donc été élaboré par l'auteur.

A. Buts généraux

Le questionnaire se divise en trois parties principales. La première partie sert à obtenir des renseignements généraux d'identification du sujet et des membres de sa famille immédiate (parents, grands-parents, fratrie). La deuxième partie permet d'identifier divers facteurs ayant influencé le choix de carrière de l'adolescent (discussions avec des personnes du milieu familial, social, scolaire et professionnel; autres facteurs). Enfin, la troisième partie du questionnaire constitue l'échelle d'implication parentale et se compose d'items visant principalement à identifier l'implication parentale (du père et de la mère) dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent. Cette dernière partie est la plus importante car elle permet de classifier les sujets selon les trois

niveaux d'implication parentale: permissif, démocratique ou autocratique.

B. Rationnel du questionnaire

Divers aspects ont été considérés lors de l'élaboration du questionnaire. Tout d'abord, bien que l'implication parentale dans le contexte du choix professionnel constitue la variable principale, nous avons jugé important de ne pas limiter le questionnaire à cet aspect du choix professionnel.

Quatre raisons principales justifient cette approche plus globale: l'importance de bien identifier le sujet et son environnement immédiat; l'identification de facteurs secondaires impliqués dans le choix professionnel; la possibilité d'utiliser ces renseignements pour des analyses plus en profondeur du choix professionnel ou comme variables secondaires pour compléter l'analyse des résultats principaux; la nécessité de décentrer l'adolescent de l'objet principal de la recherche.

En présentant le questionnaire comme s'intéressant au choix professionnel dans sa globalité, nous croyons pouvoir diminuer certaines tendances défensives caractéristiques de l'adolescence lorsqu'il est question des relations avec les parents.

C. Description de l'échelle d'implication parentale

L'échelle se compose de 34 items portant sur divers aspects du choix professionnel. L'adolescent doit évaluer la véracité de l'énoncé sur une échelle en quatre points allant de "complètement faux" à "complè-

tement vrai". A l'origine, l'échelle comprenait un choix central ("partiellement vrai et partiellement faux") qui fut rejeté, celui-ci ne permettant pas de partager l'échelle en deux. On évite aussi la tendance à faire un choix central peu impliquant pour l'adolescent et difficilement interprétable. L'adolescent doit, jusqu'à un certain point, faire un choix forcé qui selon nous est plus susceptible de dégager la tendance véritable.

L'échelle a été construite pour fournir trois types de renseignements portant sur le choix professionnel. Cinq catégories d'items permettent d'évaluer le niveau d'implication parentale; trois autres catégories d'items se rapportent à des variables secondaires; les deux dernières catégories donnent des renseignements sur le niveau d'influence parentale. Le tableau 2 présente la signification de ces catégories.

D. Détermination du niveau d'implication parentale

Les trois niveaux d'implication parentale sont déterminés par les cinq résultats d'implication parentale (IP, ID, EP, AP, PP). C'est la combinaison de ces résultats qui permet de situer l'adolescent selon le niveau d'implication parentale permissif (faible), démocratique (moyen) ou autocratique (fort).

Rappelons que les trois niveaux d'implication parentale ne représentent pas des types comportementaux purs. Par exemple, le fait qu'un parent soit identifié comme permissif ne signifie pas que celui-ci

Tableau 2

Signification des catégories d'items
de l'échelle d'implication parentale

<u>Implication parentale</u>		
<u>Intérêt général</u>	Intérêt parental (IP)	Items renseignant sur le niveau d'intérêt des parents pour les projets de carrière de l'adolescent
	Importance des discussions (ID)	Items indiquant si l'adolescent considère qu'il est important pour ses parents de discuter avec lui de ses projets de carrière
<u>Intérêt spécifique</u>	Encouragement parental (EP)	Items indiquant si les parents ont encouragé les projets de carrière de l'adolescent
	Attentes parentales (AP)	Items indiquant si les parents ont exprimé leurs attentes face aux projets de carrière de l'adolescent
<u>Indice d'attitude autocratique</u>	Pressions parentales (PP)	Items indiquant si les parents ont manifesté des attitudes visant à contrôler le choix de carrière de l'adolescent
<u>Variables secondaires</u>		
Satisfaction parentale (SP)	Items évaluant jusqu'à quel point les parents sont satisfaits du choix de carrière de l'adolescent	
Satisfaction de l'adolescent (SA)	Items évaluant le niveau de satisfaction de l'adolescent par rapport à son choix de carrière	
Intérêt de l'adolescent (IA)	Items évaluant jusqu'à quel point le choix de carrière de l'adolescent correspond à ses intérêts	

Tableau 2
(suite)

Signification des catégories d'items
de l'échelle d'implication parentale

Influence parentale

Choix par rapport aux attentes parentales (CAP)	Items évaluant si le choix de carrière de l'adolescent correspond aux attentes de ses parents
Dépendance par rapport aux attentes parentales (DAP)	Items identifiant le niveau de dépendance du choix de carrière de l'adolescent par rapport aux attentes parentales

est perçu comme n'ayant manifesté aucun intérêt pour le choix de carrière de l'adolescent. On devrait plutôt interpréter cette classification comme représentant une tendance. Ainsi, un parent ayant manifesté un intérêt général (voir tableau 2) pour le choix de carrière de son enfant, n'est pas vraiment un parent permissif au sens strict. Par contre, si cet intérêt est vague, plus ou moins fréquent et non appuyé par des attitudes plus spécifiques (telles que l'expression des attentes parentales et l'encouragement parental), son comportement reflète davantage une implication à tendance permissive.

Comme nous l'avons vu plus haut (tableau 2), les cinq catégories d'items servant à évaluer le niveau d'implication parentale, se répartissent en trois classes (intérêt général: IP, ID; intérêt spécifique: EP, AP; indice d'attitude autocratique: PP). La combinaison des résultats

bas (-) et élevés (+) de ces sous-échelles permet d'obtenir un portrait des attitudes parentales et d'identifier le niveau d'implication parentale selon les règles présentées au tableau 3. Le tableau 4 détaille l'interprétation du portrait des attitudes parentales à partir de ces règles.

E. Correction et interprétation

La plupart des items du questionnaire se répondent en cochant la case appropriée. Cette méthode facilite la codification des réponses pour fin d'analyse. Les deux premières parties du questionnaire ne nécessitent pas d'explication, les réponses pouvant être corrigées et interprétées directement. L'échelle d'implication parentale est cependant plus complexe à corriger et interpréter. Nous allons donc expliquer en détail comment sont obtenus les résultats de cette échelle. Pour faciliter la compréhension de la correction et de l'interprétation de cette échelle, un exemple sera présenté.

Une fois les questionnaires répondus, les réponses codées de l'échelle d'implication parentale sont reportées sur un tableau de correction à l'aide d'une grille permettant d'identifier les réponses se rapportant à chacun des résultats de l'échelle. Il s'agit de la première étape (tableau 5: étape 1).

Par la suite, une analyse d'items a été faite pour identifier les questions à rejeter ainsi que les résultats permettant de contrôler la valeur des réponses (tableau 6).

Tableau 3

Règles servant à la détermination
du niveau d'implication parentale

Niveau d'implication parentale	Conditions	nombre de combinaisons possibles
<u>Permissif</u>	les deux résultats d'intérêt spécifique bas (EP- et AP-) et indice d'attitude autoritaire bas (PP-) (4)	
	<u>OU</u> un seul résultat d'intérêt spécifique élevé (EP+ ou AP+) et les deux résultats d'intérêt général bas (IP- et ID-) et indice d'attitude autoritaire bas (PP-) (2)	(6)
<u>Démocratique</u>	les deux résultats d'intérêt spécifique élevés (EP+ et AP+) et indice d'attitude autoritaire bas (PP-) (4)	
	<u>OU</u> un seul résultat d'intérêt spécifique élevé (EP+ ou AP+) et au moins un résultat d'intérêt général élevé (IP+ et/ou ID+) et indice d'attitude autoritaire bas (PP-) (6)	(10)

Tableau 3
(suite)

Règles servant à la détermination
du niveau d'implication parentale

Niveau d'implication parentale	Conditions	nombre de combinaisons possibles
<u>Autocratique</u>	indice d'attitude auto- cratique élevé	(PP+)

Tableau 4

Identification du niveau d'implication parentale (NIP)
selon la combinaison des cinq résultats
d'implication parentale

IP	ID	EP	AP	PP	NIP
+	+	+	+	-	D
+	+	+	-	-	D
+	+	-	+	-	D
+	+	-	-	-	P
+	-	+	+	-	D
+	-	+	-	-	D
+	-	-	+	-	D
+	-	-	-	-	P
-	+	+	+	-	D
-	+	+	-	-	D
-	+	-	+	-	D
-	+	-	-	-	P
-	-	+	+	-	D
-	-	+	-	-	P
-	-	-	+	-	P
-	-	-	-	-	P
+ ou -	+ ou -	+ ou -	+ ou -	+	A (16 fois)

Après cette étape, les résultats de l'échelle ont été pondérés et un profil a été obtenu pour chacun des sujets (tableau 5: étape 2). C'est ce profil qui permet d'identifier le niveau d'implication parentale (en se référant au tableau 4).

F. Validité du questionnaire

Diverses démarches ont été entreprises pour valider l'instrument. Tout d'abord, une fois la première ébauche du questionnaire réalisée, celle-ci a été présentée à trois juges: un professeur en techniques de recherche de l'U.Q.T.R. pour évaluer la forme du questionnaire, un professeur de français de niveau secondaire V pour évaluer la qualité linguistique, un conseiller en orientation pour évaluer le contenu du questionnaire. Divers commentaires et recommandations ont été émis par ces personnes. Le questionnaire a été modifié une première fois à la lumière des suggestions apportées.

L'instrument a par la suite été éprouvé auprès d'étudiants masculins de niveau secondaire V, secteur général. Ceux-ci fréquentaient une institution privée de Trois-Rivières: le Séminaire St-Joseph. En tout, 85 sujets ont participé à ce pré-test. La passation du questionnaire s'est faite en groupe pendant les heures de cours. Les étudiants étaient invités à poser des questions à l'expérimentateur en cas d'incompréhension ou de doute concernant les questions ou la façon de répondre au questionnaire. Les étudiants étaient aussi invités à émettre leurs commentaires à la fin du questionnaire.

Tableau 5

Exemple de correction de l'échelle
d'implication parentale

Sujet	Implication parentale										Variables secondaires				Influence parentale					
	(IP)		(ID)		(EP)		(AP)		(PP)		(SP)		(SA)		(IA)		(CAP)		(DAP)	
		m	p		m	p		m	p		m	p					m	p	m	p
no.q.	01	12	18	17	14	05	13	07	06	04	09	02	15	10	03	16	08	11		
rep.	4	4*	3	3	3	3*	1*	1	1	1	4	4	4	3	3	3*	1	1		
no.q.	34	24	—	—	31	22	30	25	23	21	27	19	32	28	20	33	26	29	E	T
rep.	**	4			3*	4	2	3*	1	1	4	3	3	4	3*	3	1	1	A	P
s.m.	4	4	3	3	3	3	3½	1½(2)	1	1	4	3½	3½	3½	3	3	1	1	1	E
s.m.p.	4	4	3	3	3	4	2	1	1	1	4	3½	3½	3½	3	3	1	1	T	A
<u>mère</u>	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	(NIP: D)								P	
<u>père</u>	+	+	+	+	-	-	-	-	-	-	(NIP: D)								E	
<u>var. sec.</u>																				
<u>inf. par.</u>																			2	

Signification des signes et abréviations

no.q.: numéro de la question / rep.: réponse (1,2=-; 3,4=+)/ s.m.: score moyen /

s.m.p.: score moyen pondéré / m: mère / p: père / *: question rejetée /

(): contradiction / **: question rejetée (erreur de formulation)

Sur les 85 questionnaires répondus, 75 ont été conservés pour faire l'analyse des items de l'échelle d'implication parentale, les questionnaires des sujets ne demeurant pas avec leurs deux parents n'étant pas retenus.

L'échelle d'implication parentale est construite de telle sorte que pour chacune des sous-échelles, on a deux items formulés de façon différente mais se rapportant au même aspect. Cette structure a l'avantage de permettre de vérifier la validité de l'échelle en étudiant le pourcentage des contradictions pour chacun des résultats. Elle permet également d'identifier les questionnaires non valides. Si le rapport des contradictions est élevé, on peut croire que les deux items ne sont pas équivalents et qu'il est nécessaire de les reformuler. Si le rapport des contradictions est très faible ou nul, on peut croire que les deux items sont équivalents et que les contradictions identifiées s'expliquent par la façon aléatoire de répondre du sujet.

L'analyse des items a donc permis d'identifier diverses modifications supplémentaires à apporter à l'échelle d'implication parentale. Le questionnaire a été modifié une autre fois suite à la pré-expérimentation et à l'analyse des items. Cette forme finale a été conservée telle quelle pour l'expérimentation. Idéalement, il aurait été préférable de tester le questionnaire à nouveau avant l'expérimentation. Faute de temps, cette étape n'a pas eu lieu. Par contre, suite à l'expérimentation, une seconde analyse d'items a été faite (voir tableau 6). Divers

Tableau 6

Analyse d'items de l'échelle d'implication parentale
(fréquence des contradictions)

		Implication parentale					Var. sec.		Inf. par.		
		(IP)	(ID)	(EP)	(AP)	(PP)	(SP)	(SA)	(IA)	(CAP)	(DAP)
fr/152	m	—	—	20	22	13	8	0	5	31	3
	a	23	—	26	25	11	4			17	2
	p	—	—	46	47	24	12			48	5
fr/304	m + p	—	—	46	47	24	12			48	5
%/152	m	—	—	13.2	14.5	8.5	5.3	0.0	3.4	20.4	2.0
	a	15.1	—	17.1	16.4	7.2	2.7			11.2	1.3
%/304	m + p	—	—	15.1	15.5	7.8	3.9			15.5	1.7
		-Q	—	-Q	-Q	*	C	C	C	-Q	C

-Q: taux de contradictions élevé (>10%). Une question de la sous-échelle concernée est rejetée.

C: bas taux de contradictions (< 6%). Les deux questions des sous-échelles concernées sont conservées. Ces sous-échelles permettent de contrôler la valeur des résultats.

*: taux moyen de contradictions. Les deux questions de cette catégorie sont conservées.

items ont dû être rejetés à cause de contradictions trop grandes. Dans ce cas, on a conservé l'item qui semblait le plus clair et correspondre le mieux à l'aspect que l'on désirait mesurer. Sur les 34 items, 26 ont été conservés et ont servi à établir le profil des sujets.

Un autre aspect important à vérifier, était la capacité discriminante de l'échelle. Pour ce faire, on a retenu les questionnaires valides pour identifier la proportion des résultats bas (-) et élevés (+) de chaque sous-échelle.

Cette étape présentée au tableau 7, a mis en lumière que pour certaines sous-échelles (SP, SA, IA, DAP), la proportion des sujets à l'un ou l'autre des niveaux (- ou +), était très faible (< 10%). Cette faible proportion de sujets ne permettant pas d'obtenir suffisamment de sujets pour un des deux niveaux, ces variables sont difficiles à étudier. Ce qui amena la décision de considérer seulement les variables relatives au niveau d'implication parentale (IP, ID, EP, AP, PP) dans les analyses. Les résultats des échelles SP, SA, IA, DAP, ayant un bas taux de contradictions (voir tableau 6), ont tout de même été retenus pour contrôler si les sujets avaient pu répondre de façon aléatoire.

Nous croyons que le questionnaire élaboré pour la recherche actuelle répond assez bien aux exigences de celle-ci. Notons que l'échelle d'implication parentale n'est pas un instrument clinique visant à identifier des différences individuelles fines, mais plutôt un instrument déve-

Tableau 7

Capacité discriminante de l'échelle d'implication parentale
(répartition des résultats selon les deux niveaux)

	fr/142		fr/284		%/142		%/284		capacité discriminante ¹
	-	+	-	+	-	+	-	+	
(IP) m	14	128			9.9	90.1			discr.
	m + p		50	234			17.6	82.4	
(ID) m	36	106			25.3	74.7			discr.
	m + p	26	112		18.3	81.7			
(EP) m	57	85			40.1	59.9			discr.
	m + p	17	125		12.0	88.0			
(AP) m	33	109			23.2	76.8			discr.
	m + p	78	64		54.9	45.1			
(PP) m	100	42			70.4	29.6			discr.
	m + p	117	25		82.4	17.6			
(SP) m	123	19			240	44			discr.
	m + p	5	137			86.6	13.4		
(SA) a	6	136			11	273			non discr.
	a	1	141			4.2	95.8		
(IA) a	0	142			0.8	99.2			non disrc.
	a	68	74			0.0	100.0		
(CAP) m	150	134			47.9	52.1			discr. (?) ²
	m + p	82	60			57.7	42.3		
(DAP) m	261	23			92.2	7.8			non discr.
	m + p	131	11			91.8	8.2		
	p	130	12			91.5	8.5		

¹discriminant si au moins 10% à chaque niveau / ²résultats CAP non retenus

loppé dans le but d'identifier certaines tendances comportementales. Le but de l'échelle est avant tout de permettre de regrouper les sujets selon le niveau d'implication parentale qui paraît le mieux caractériser les comportements que l'adolescent perçoit chez chacun de ses parents. Il est essentiel de se rappeler qu'il s'agit de tendances et non pas de types comportementaux purs.

Le Tennessee Self Concept Scale (TSCS)

Le concept de soi faisant référence plus souvent à une réalité théorique plutôt qu'expérimentale, les instruments utilisés pour mesurer le concept de soi de façon objective, sont relativement rares. Le Tennessee Self Concept Scale (TSCS) développé par Fitts (1965) et dont l'adaptation française a été faite par Toulouse (1965, 1971) semble bien répondre aux besoins de la recherche actuelle.

A. Description de l'instrument

Le TSCS est un des instruments le plus souvent utilisé pour mesurer le concept de soi. Il présente une description multidimensionnelle du soi, ce qui le différencie de la plupart des autres instruments servant à mesurer le concept de soi.

L'échelle est disponible sous deux formes: clinique-recherche et forme abrégée. La forme clinique-recherche est utilisée pour l'expérimentation actuelle. Le TSCS est d'administration facile et peut être utilisé individuellement ou en groupe. Le temps nécessaire pour répondre à cette

échelle varie de 10 à 25 minutes. La cotation peut se faire manuellement à l'aide de grilles de correction ou par traitement informatique.

Le TSCS mesure deux facettes du concept de soi: un cadre de référence interne comprenant trois niveaux de description de soi (l'identité, la satisfaction de soi, le comportement) et un cadre de référence externe divisant le concept de soi en cinq régions (physique, moral-éthique, personnel, familial et social). Ces deux dimensions se recoupent, les cinq régions étant mesurées selon les trois niveaux. Par exemple, certains items mesurent l'identité par rapport au soi physique, au soi moral-éthique, etc....

Le TSCS est composé de 90 items référant aux différentes échelles dont la moitié sont formulés positivement et l'autre moitié négativement. Dix items supplémentaires ont été tirés de l'échelle L (lie) du Minnesota Multiphasic Personality Inventory (MMPI) pour constituer l'échelle de critique de soi. Les 100 items sont évalués sur une échelle de cinq points allant de "complètement faux" à "complètement vrai". Le sujet peut ainsi identifier jusqu'à quel point l'item décrit ou ne décrit pas l'image qu'il a de lui.

B. Présentation des dimensions du TSCS

La dimension "identité" correspond à la définition que la personne donne d'elle-même. La dimension "satisfaction de soi" indique comment la personne se sent par rapport à elle-même et correspond au degré

d'acceptation de soi. La dimension "comportement" fait référence à la façon dont la personne perçoit son agir et son fonctionnement dans différentes situations.

La somme de ces trois dimensions représente le score "total positif" (ou estime de soi global). Ce score est le plus important car il constitue l'indice global de l'estime de soi. Plus ce score est élevé, plus la personne tend à se percevoir positivement; plus il est bas (score de 320 et moins), plus l'image de soi tend à être négative.

La dimension "aspect physique" correspond à la vision que la personne a de son corps, de son état de santé, de son apparence physique, de ses habiletés motrices et de sa sexualité. La dimension "aspect moral-éthique" donne une mesure de la conception de soi en rapport avec des schèmes de référence moraux ou éthiques. Cette dimension correspond au sentiment d'être une bonne ou une mauvaise personne et indique le degré de satisfaction sur le plan religieux. La dimension "aspect personnel" concerne l'évaluation de la personnalité, indépendamment du facteur corporel et des relations avec les gens. Elle réfère au sens de la valeur personnelle et au sentiment d'adéquacité comme personne. La dimension "aspect familial" correspond à la valeur qu'un individu s'accorde dans ses relations avec sa famille, ses amis, son cercle immédiat et intime. La dimension "aspect social" correspond à la perception que la personne a de ses relations avec les gens en général.

Notons que la somme de ces cinq aspects externes représente également l'estime de soi global.

La dimension "critique de soi" est constituée d'items que la plupart des gens admettent comme vrais. La tendance à nier ces énoncés indique une attitude défensive et un effort délibéré pour présenter une image favorable de soi.

Le TSCS donne aussi d'autres résultats plus détaillés (score de variabilité, scores de distribution, conflit total, conflit vrai/faux, conflit net) permettant de contrôler la valeur des résultats et leur consistance d'une région à l'autre. Six autres résultats (DP, GN, PSY, PN, N, PI) permettent de différencier des groupes particuliers de sujets et d'évaluer l'intégration de la personnalité. Ces six échelles sont moins développées par Fitts et Toulouse et souvent elles ne sont pas considérées dans les recherches.

C. Validité et fidélité de la version anglaise

Fitts (1965) élaboré la question de la validité du TSCS sous quatre angles différents et complémentaires: la validité de contenu, la validité de discrimination, les études de corrélation entre l'échelle du concept de soi et d'autres mesures de la personnalité, la validité prédictive.

La validité de contenu a été déterminée par le processus de choix des items. Les 90 items du TSCS ont été retenus seulement si les

sept psychologues cliniciens utilisés comme juges, s'entendaient parfaitement sur leur localisation selon les trois niveaux de référence internes et les cinq régions. Cette démarche a permis d'assurer une validité au niveau de la classification des items.

La validité de discrimination est également vérifiée par Fitts. Une analyse statistique des résultats du TSCS de 369 patients psychiatriques et de 626 sujets non patients, a permis d'identifier des différences très significatives entre ces deux groupes pour la plupart des sous-échelles. Le TSCS a aussi permis de décrire le profil de trois groupes différents de patients psychiatriques (schizophrènes, dépressifs, instables). Les résultats de l'échelle permettent également d'identifier que les groupes en bonne santé mentale ont des résultats moins variables et plus positifs que les patients psychiatriques.

Les études de corrélation entre le TSCS et le Minnesota Multiphasic Personality Inventory (MMPI), le Edwards Personal Preference Schedule, le California F Scale, le test d'anxiété de Taylor, ont produit des résultats satisfaisants qui pouvaient être expliqués et qui tendent à confirmer que le TSCS n'est pas une répétition des autres tests.

Une étude de Ashcraft et Fitts (1964) s'est intéressée à la validité prédictive du TSCS. Celle-ci démontre que l'échelle du TSCS peut servir à décrire les changements se produisant en psychothérapie.

Citons enfin l'étude de Vacchiano et Strauss (1968) portant sur

la structure du questionnaire. Celle-ci s'est intéressée à la validité de construit du questionnaire. Une analyse factorielle a permis d'identifier 20 facteurs expliquant 66% de la variance et de confirmer la structure globale postulée par Fitts. Notons que cette étude a été menée auprès d'étudiants de collège. Les résultats confirment que le TSCS tend à bien décrire les cinq schèmes de référence externe. Cependant, les trois schèmes de référence interne (identité, satisfaction de soi, comportement) n'ont pas pu être identifiés aussi clairement chez cette population. Vacchiano et Strauss expliquent ces résultats comme reflétant la confusion que cette population vit dans l'établissement et l'acceptation d'un modèle d'identité stable nécessaire pour servir de schème de référence interne. L'analyse factorielle confirme cependant assez bien la validité de construit pour les cinq schèmes de référence externe.

La fidélité de l'instrument a été déterminée par Fitts (1965) à partir d'un groupe d'étudiants de niveau collégial, par la méthode test-retest sur une période de deux semaines. La corrélation des résultats varie de .60 pour la variabilité des lignes (celle-ci résume les différences de perception entre les aspects du schème de référence interne) à .92 pour l'estime de soi global. La plupart des sous-échelles du TSCS obtiennent une corrélation supérieure à .70, ce qui confirme la fidélité de l'instrument.

D. Validité et fidélité de la version française

L'échelle de concept de soi (TSCS) a été traduite par Toulouse

(1965). Quatre juges ont évalué la qualité de la traduction et ont classé les items selon les catégories utilisées par Fitts (1965). Leur classement s'est avéré identique à celui de Fitts dans 92.6% des cas. Les items pour lesquels les juges ont trouvé la traduction douteuse, ont été modifiés.

Pour étudier la validité, Toulouse (1965) a fait trois séries d'études: l'analyse de la structure du questionnaire, l'analyse de la validité de contenu et l'analyse de discrimination entre les groupes.

Tout d'abord, Toulouse a étudié la structure factorielle de la version française en faisant l'analyse factorielle des 90 items du TSCS. Il a obtenu 18 facteurs expliquant 65% de la variance et confirmant la structure globale proposée par Fitts.

Toulouse a également effectué une analyse factorielle à partir des résultats de l'échelle en regroupant ceux-ci pour former trois facteurs principaux: les aspects reliés à l'estime de soi, les résultats de conflit et de variabilité, les résultats reliés à la façon de répondre. Ces trois facteurs expliquent 70% de la variance.

Pour étudier l'instrument plus à fond, Toulouse a vérifié sa capacité de discrimination entre des groupes à pathologies différentes et il obtient des résultats semblables à Fitts. Les résultats sont conformes à ceux prévus théoriquement. Les dépressifs ont une image de soi très négative, très variable et très confuse. Les paranoïaques tendent à se pré-

senter sous un jour très favorable; ils sont très peu critiques à leur égard et ont des résultats très élevés à l'échelle DP.

Les résultats obtenus par Lamarche (1968) confirment également la validité du TSCS dans sa version française. L'instrument discrimine très bien entre des groupes comme les délinquants et les non délinquants.

La fidélité de l'instrument a été étudiée par Toulouse (1965) à l'aide de la méthode test-retest. Les sujets étaient des étudiants finissants des deux dernières années du cours classique et un groupe de finissants de l'école normale. Les coefficients de corrélation sont dans l'ensemble assez élevés pour pouvoir affirmer que l'instrument est fidèle (de .565 pour la dimension "intégration de la personnalité" représentée par le rapport vrai/faux à .912 pour l'estime de soi global).

Le Tennessee Self Concept Scale répond donc aux exigences de la mesure du concept de soi, diverses études ayant confirmé la validité et la fidélité de cet instrument dans sa version anglaise et française. Ses qualités ont déterminé l'utilisation du TSCS pour la présente recherche.

Déroulement de l'expérience

L'expérimentation s'est déroulée en classe sur les heures de cours, en mai et juin 1983. A cette période de fin d'année, la plupart des étudiants ont fait leur demande d'inscription pour la poursuite d'études post-secondaires. Ce qui signifie que le choix de carrière, ou tout

au moins d'un champ de carrière, a été fait.

Après une courte présentation, l'expérimentateur distribue le matériel comprenant une feuille de consigne, les questionnaires et les feuilles de réponses, en précisant de ne pas commencer tout de suite. Les consignes sont lues par l'expérimentateur et les étudiants sont invités à lui poser des questions en cas d'incompréhension ou de doute concernant les questions ou la façon de répondre.

La confidentialité est assurée, les sujets n'inscrivant pas leur nom, les feuilles de réponses étant identifiées par un numéro. Les sujets répondent d'abord au questionnaire portant sur le choix professionnel, puis au TSCS. La durée de l'expérimentation est d'environ 45 minutes. Le premier questionnaire nécessite de 20 à 30 minutes alors que le temps nécessaire pour répondre au TSCS varie de 15 à 20 minutes pour la plupart des sujets. Lorsque les sujets ont fini de répondre aux deux questionnaires, ils remettent tout le matériel à l'expérimentateur.

Chapitre III
Présentation et discussion des résultats

Le présent chapitre se subdivise en trois parties principales.

La première partie présente des données descriptives permettant de répartir les sujets selon les trois niveaux d'implication parentale et de présenter globalement le rôle des parents dans le contexte du choix professionnel, tel que l'adolescent le perçoit. Ces données permettent d'identifier les groupes en vue des analyses principales. Des données descriptives relatives au concept de soi sont aussi présentées dans cette partie.

La deuxième partie s'attarde aux résultats principaux, c'est-à-dire aux relations entre la perception de l'implication parentale dans le contexte du choix professionnel et le concept de soi de l'adolescent. Les trois hypothèses de la recherche seront testées et les résultats seront discutés dans le contexte du développement de l'adolescent et du choix professionnel.

La troisième partie approfondit la question en présentant les résultats des analyses complémentaires. Celles-ci permettront de discuter plus à fond la question en étudiant l'impact de la perception des attitudes parentales (représentées par les sous-échelles IP, ID, EP, AP, PP) sur le concept de soi de l'adolescent.

Enfin, le chapitre se terminera par un retour sur les conclusions majeures à tirer des résultats de la recherche.

Méthodes d'analyse

Les réponses des questionnaires ont été codifiées et entreposées sous fichier informatique. Elles ont ensuite été soumises au programme informatique SPSS (Nie et al., 1975) en suivant les règles présentées dans le Manuel abrégé de SPSS (Gauthier, 1983).

Les principales analyses statistiques utilisées sont l'analyse de variance à une dimension et le test de Khi carré.

Données descriptives

Les résultats présentés ici permettent de décrire l'échantillon selon les trois niveaux d'implication parentale et en considérant les variables du concept de soi étudiées. Nous présenterons d'abord les résultats relatifs au niveau d'implication parentale.

Les trois groupes identifiés sont: le groupe d'implication parentale permissive (groupe P), le groupe d'implication parentale démocratique (groupe D), le groupe d'implication parentale autoritaire (groupe A).

Quatre variables d'implication parentale sont considérées, soient: le niveau d'implication de la mère (NIPmère), le niveau d'implication du père (NIPpère), le niveau d'implication du parent de même sexe (NIPms) et le niveau d'implication du parent de sexe différent (NIPds). Rappelons qu'il s'agit des attitudes parentales perçues par l'adolescent.

Niveau d'implication parentale par rapport au sexe du parent

Le tableau 8 présente la répartition des sujets selon les trois niveaux d'implication parentale et le sexe des parents. En observant ce tableau, on remarque immédiatement que la grande majorité des parents (71.2%) sont décrits comme adoptant des attitudes à tendance démocratique. Les niveaux d'implication permissif et autocratique sont perçus beaucoup moins souvent et dans des proportions semblables (15.4% et 13.4% respectivement).

A la lumière de ces premières observations, il semble que la majorité des adolescents perçoivent leurs parents comme s'intéressant à leur choix de carrière sans toutefois imposer leurs idées. Relativement peu d'adolescents semblent percevoir leurs parents comme non intéressés à leur choix professionnel. De même, les adolescents perçoivent assez rarement des attitudes tendant à contrôler leur choix ou diriger leurs projets de carrière.

Nous constatons également certaines différences relatives au sexe du parent. Un test de Khi carré a été fait et les résultats de celui-ci ($\chi^2 = 11.82$; $df = 2$; $p < .01$) indiquent que les deux parents ne sont pas perçus de la même façon. Les attitudes permisives sont perçues trois fois plus souvent chez le père que chez la mère (23.3% et 7.5%). Les mères sont perçues plus souvent comme étant démocratiques et autoritaires que les pères (D mère = 76.7%, D père = 65.8%; A mère = 15.8%, A père = 10.8%).

Tableau 8

Nombre et pourcentage des sujets selon le niveau d'implication parentale et le sexe des parents

		NIP	mère	père	total	
		P	N	9	28	37
			%	7.5	23.3	15.4
D	N		92		79	171
	%		76.7		65.8	71.2
A	N		19		13	32
	%		15.8		10.8	13.4
total	N		120		120	240
	%		100.0		100.0	100.0

$\chi^2 = 11.82; \text{ df} = 2; p < .01$

On remarque également que les mères sont perçues deux fois plus souvent comme étant autoratiques (15.8%) plutôt que permissives (7.5%) alors que cette proportion est inversée pour le père (A = 10.8%, P = 23.3%).

Niveau d'implication parentale par rapport au sexe du sujet

Les données présentées jusqu'ici n'ont pas considéré le sexe du sujet. Nous allons maintenant vérifier si la perception des attitudes parentales varie selon le sexe de l'adolescent. Ces résultats permettront de mieux comprendre les modes perceptuels de l'adolescent et de l'adolescente et de préciser le rôle accordé aux parents dans le processus du choix professionnel.

Tableau 9

Nombre et pourcentage des sujets selon le niveau d'implication maternelle et le sexe des sujets

NIP mère	Sexe des sujets		total	
	masculin	féminin		
P	N %	4 9.5	5 6.4	9 7.5
D	N %	31 73.8	61 78.2	92 76.7
A	N %	7 16.7	12 15.4	19 15.8
total	N %	42 100.0	78 100.0	120 100.0

$$\text{Khi}^2 = .45; \text{ dl} = 2; \text{ p} = .7985 \text{ (n.s.)}$$

A. Niveau d'implication maternelle par rapport au sexe de l'adolescent

Le tableau 9 présente la répartition des sujets selon le niveau d'implication de la mère en considérant le sexe de l'adolescent. Notons que pour ce tableau, et pour tous les autres tableaux où le sexe des sujets est pris en considération, la comparaison entre les sujets masculins et les sujets féminins doit se faire à partir des fréquences relatives (%) puisqu'on ne retrouve pas le même nombre de sujets dans chacun de ces groupes. La fréquence absolue n'est présentée qu'à titre indicatif.

Le test statistique de Khi carré ($\text{Khi}^2 = .45; \text{ dl} = 2; \text{ p} = .7985$) montre qu'il n'existe pas de différence significative au niveau de la perception des attitudes maternelles selon le sexe de l'adolescent. Il

semble que la fille et le garçon perçoivent les trois types d'attitudes maternelles à peu près dans les mêmes proportions. Ainsi, en observant le tableau 9, on constate que l'écart inter sexe le plus grand ($D_{masc} = 73.8\%$, $D_{fem} = 78.2\%$) n'est que de 4.4% , ce qui est vraiment très minime.

B. Niveau d'implication paternelle par rapport au sexe de l'adolescent

Le tableau 10 présente la répartition des sujets selon le niveau d'implication du père en tenant compte du sexe de l'adolescent. Les résultats du test de Khi carré ($\chi^2 = 2.10$; $df = 2$; $p = .3495$) mènent aux mêmes conclusions que pour le niveau d'implication maternelle. La perceptions des attitudes paternelles ne semble pas varier significativement selon le sexe du sujet. Les écarts inter sexe, bien que supérieurs aux écarts observés au tableau 9, ne sont pas significatifs.

Niveau d'implication parentale par rapport au sexe du parent et au sexe du sujet

Jusqu'ici nous n'avons pas pu identifier de différence significative entre les perceptions du garçon et de la fille. Suite à ces résultats, une question se pose: Existe-t-il des différences au niveau de la perception des attitudes parentales si on combine les deux facteurs: sexe du parent et sexe du sujet?

Ainsi, si on considère le niveau d'implication du parent de même sexe (NIPms), la façon dont la fille perçoit sa mère est-elle différente de la façon dont le fils perçoit son père? En considérant le niveau d'implication du parent de sexe différent (NIPds), on peut se demander si

Tableau 10

Nombre et pourcentage des sujets selon le niveau d'implication paternelle et le sexe des sujets

NIP père	Sexe des sujets			total
		masculin	féminin	
P	N	13	15	28
	%	31.0	19.2	23.3
D	N	25	54	79
	%	59.5	69.2	65.8
A	N	4	9	13
	%	9.5	11.5	10.8
total	N	42	78	120
	%	100.0	100.0	100.0

$\chi^2 = 2.10; \text{dl} = 2; p = .3495 (\text{n.s.})$

la perception qu'a la fille de son père est différente de la perception de la mère par son fils.

A. Niveau d'implication du parent de même sexe par rapport au sexe du sujet

Le tableau 11 présente la répartition des sujets selon le niveau d'implication du parent de même sexe en considérant le sexe du sujet. Notons encore une fois que les comparaisons doivent se faire à partir des fréquences relatives (%) et que les fréquences absolues ne sont présentées que pour indiquer le nombre de sujets dans chaque groupe.

Les résultats du test de Khi carré sont très significatifs ($p < .01$) et indiquent des différences importantes entre les perceptions

Tableau 11

Nombre et pourcentage des sujets selon le niveau d'implication du parent de même sexe et le sexe des sujets

		NIP ms	père perçu par son fils	mère perçue par sa fille	total
	P	N %	13 31.0	5 6.4	18 15.0
	D	N %	25 59.5	61 78.2	86 71.6
	A	N %	4 9.5	12 15.4	16 13.3
	total	N %	42 100.0	78 100.0	120 100.0

$$\text{Khi}^2 = 12.99; \text{ df} = 2; \text{ p} = .0015$$

du garçon et de la fille lorsque l'on ne considère que le niveau d'implication du parent de même sexe que l'adolescent.

Le père est décrit comme permissif par son fils, près de cinq fois plus souvent que la mère par sa fille (31.0% et 6.4%). Bien que moins importantes, les différences pour les niveaux d'implication démocratique et autocratique, indiquent que la mère est perçue plus souvent démocratique et autocratique que le père. On observe aussi que la mère est perçue deux fois plus souvent autocratique que permissive (A = 15.4%, P = 6.4%) alors que le père est perçu trois fois plus souvent permissif qu'autocratique (P = 31.0%, A = 9.5%).

Toutes les différences observées entre les attitudes perçues chez la mère et le père, lorsqu'on ne considère que les perceptions des adolescents du même sexe que le parent (c'est-à-dire, le père perçu par son fils et la mère perçue par sa fille) vont dans le même sens que celles qui ont été identifiées au tableau 8.

B. Niveau d'implication du parent de sexe différent par rapport au sexe du sujet

Le tableau 12 présente la répartition des sujets selon le niveau d'implication du parent de sexe différent en tenant compte du sexe du sujet. Le test de Khi carré effectué ($\text{Khi}^2 = 2.24$; $dl = 2$; $p = .3256$) n'a pas permis de reconnaître des différences significatives entre les attitudes perçues chez la mère et le père lorsque cette évaluation est faite par les enfants de sexe opposé à celui du parent (la mère perçue par son fils, le père perçu par sa fille).

Bien que les différences n'apparaissent pas comme significatives, on remarque tout de même que celles-ci vont dans le même sens que celles qui ont été observées au tableau 8.

Synthèse des résultats descriptifs relatifs au niveau d'implication parentale

Il semble que les attitudes perçues chez la mère sont différentes de celles perçues chez le père. Ces différences seraient surtout dûes au fait que le garçon et la fille ne perçoivent pas pareillement le parent du même sexe que le sien. La mère et le père sont perçus comme

Tableau 12

Nombre et pourcentage des sujets selon le niveau d'implication du parent de sexe différent et le sexe des sujets

NIP ds		mère perçue par son fils	père perçu par sa fille	total
P	N %	4 9.5	15 19.2	19 15.8
D	N %	31 73.8	54 69.2	85 70.8
A	N %	7 16.7	9 11.5	16 13.3
total	N %	42 100.0	78 100.0	120 100.0

$$\text{Khi}^2 = 2.24; \text{ dl} = 2; \text{ p} = .3256)$$

s'impliquant à des niveaux différents dans le contexte du choix professionnel de leurs enfants. La mère est perçue plus souvent autocratique que le père. La mère est également perçue plus souvent démocratique que le père, mais les différences sont moins importantes à ce niveau. Le père est perçu plus souvent permissif que la mère.

Il semble que les attitudes parentales perçues ne varient pas selon le sexe de l'adolescent. Ce n'est que lorsque l'on associe l'adolescent avec le parent du même sexe que le sien, que des différences sont identifiées.

Résultats du TSCS pour le groupe total

Le tableau 13 présente les scores minimum et maximum, ainsi que la moyenne et l'écart-type pour chacune des quatre variables du concept de soi considérées. La comparaison de ces résultats avec les résultats du groupe de normes de Toulouse (1965) permet d'identifier certaines tendances relatives à la population étudiée.

Nous constatons que les moyennes et écarts-type pour les variables "critique de soi" (CS) et "estime de soi personnel" (ESP) du groupe d'adolescents étudiés, se rapprochent beaucoup des résultats de Toulouse. Pour les variables "estime de soi global" (ESG) et "estime de soi familial" (ESF), les résultats semblent inférieurs pour le groupe de sujets étudiés par rapport au groupe de normes de Toulouse.

Etant donné que l'échantillon de Toulouse n'est pas représentatif de la population, il serait hasardeux de porter des conclusions trop rapides. Cependant, il semble que l'estime de soi global et l'estime de soi familial sont moins développées chez la population étudiée comparativement à la population étudiée par Toulouse. Il n'entre pas dans l'objet de la recherche de tenter d'expliquer ces tendances, mais celles-ci sont intéressantes à souligner.

Le concept de soi et le sexe des sujets

Le tableau 14 présente les moyennes et écarts-type pour les quatre variables du concept de soi, en tenant compte du sexe des sujets

Tableau 13

Résultats pour les quatre variables du concept de soi
et comparaison avec les normes de Toulouse
(minimum, maximum, moyenne, écart-type)

<u>Variable</u>	Groupe total (N = 120)				Normes de Toulouse (N = 718)	
	<u>min.</u>	<u>max.</u>	<u>moy.</u>	<u>e-t.</u>	<u>moy.</u>	<u>e-t.</u>
ESG	232	378	324.09	25.13	341.90	32.70
ESP	35	83	67.06	7.52	67.15	8.56
ESF	47	84	64.82	6.79	68.81	9.19
CS	15	47	30.94	5.70	32.21	5.25

ainsi que les résultats des analyses de variance effectuées pour vérifier si des différences existent entre les sujets masculins et féminins.

On remarque tout de suite que les moyennes et écarts-type pour les quatres variables dépendantes étudiées, ne varient pas beaucoup selon le sexe des sujets. Les analyses de variances effectuées confirment que ces différences ne sont pas significatives et qu'il n'y a pas lieu de croire que le concept de soi varie selon le sexe du sujet. Par contre, nous tiendrons tout de même compte du sexe des sujets dans les analyses présentées plus loin, puisqu'il demeure possible que ce facteur combiné avec le niveau d'implication parentale, puisse faire varier les résultats du concept de soi.

Tableau 14

Moyennes et écarts-type pour les quatre variables du concept de soi en considérant le sexe des sujets et signification des analyses de variance

Variable	Sexe (dl:1) N (dl:119)		Masculin (N = 42)		Féminin (N = 78)		Signification des analyses de variance	
	moy.	e-t.	moy.	e-t.	F	p		
ESG	325.48	24.44	323.35	225.62	.195	.660		
ESP	67.86	6.77	66.63	7.91	.727	.396		
ESF	64.50	6.31	64.99	7.05	.140	.709		
CS	31.90	5.54	30.42	5.75	1.859	.175		

Résultats principaux

Les résultats présentés dans la première partie du chapitre, ont permis d'identifier les groupes en vue des analyses principales. Nous allons maintenant nous centrer sur le but premier de la recherche qui est d'étudier les relations entre le niveau d'implication parentale (NIP) dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent (tel qu'évalué par l'adolescent) et le concept de soi de l'adolescent.

L'évaluation faite par l'adolescent a permis d'identifier quatre variables d'implication parentale, soient : le niveau d'implication maternelle (NIPmère), le niveau d'implication paternelle (NIPpère), le

niveau d'implication du parent de même sexe (NIPms) et le niveau d'implication du parent de sexe différent (NIPds).

Ces quatre variables d'implication parentale ont été mises en relation avec les trois variables du concept de soi: l'estime de soi global (ESG), l'estime de soi personnel (ESP) et l'estime de soi familial (ESF).

Rappelons les hypothèses formulées au premier chapitre:

- 1- Le niveau d'estime de soi global de l'adolescent est inversement proportionnel au niveau d'implication parentale perçu dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent.
- 2- Le niveau d'estime de soi personnel de l'adolescent est inversement proportionnel au niveau d'implication parentale perçu dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent.
- 3- Le niveau d'estime de soi familial de l'adolescent est inversement proportionnel au niveau d'implication parentale perçu dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent.

La combinaison des quatre variables d'implication parentale avec les trois variables du concept de soi, donne 12 possibilités, donc 12 hypothèses principales à vérifier. Ces hypothèses ont été testées avec le groupe total des sujets ($N = 120$), puis en considérant seulement les sujets masculins ($N = 42$), et enfin en considérant seulement les sujets fé-

minins ($N = 78$).

Suite à ces analyses, nous avons vérifié si la variable critique de soi (CS) avait un effet sur les trois variables du concept de soi.

Après avoir identifié l'effet du facteur CS, les analyses ont été reprises en excluant les sujets présentant des attitudes défensives ($CS < 26$).

Etant donné la grande quantité de résultats, nous avons opté pour ne présenter dans le texte qu'un résumé des analyses statistiques. Le lecteur pourra tout de même se référer à l'appendice C pour prendre connaissance des résultats plus détaillés.

Relation entre le niveau d'implication parentale et le concept de soi

La première série d'analyses effectuées considère les trois variables du concept de soi: ESG, ESP, ESF. D'abord, on a fait ces analyses avec tous les sujets ($N = 120$) sans considérer la variable CS. Il s'agit essentiellement d'analyses de variance à une dimension qui ont été faites en considérant les quatre variables d'implication parentale: NIPmère, NIPpère, NIPms, NIPds. Ces mêmes analyses ont été reprises avec les sujets masculins ($N = 42$), puis avec les sujets féminins ($N = 78$).

Les résultats de ces analyses sont résumés au tableau 15. Afin de ne pas surcharger le texte, les moyennes et écarts-type des variables ESG, ESP, ESF pour chacun des groupes formés sont présentés à

Tableau 15

Signification des analyses de variance pour les variables du concept de soi par rapport aux variables d'implication parentale sans contrôle de la variable CS
 N: total = 120, masculin = 42, féminin = 78

	<u>TSCS</u>	ESG		ESP		ESF	
		F	p	F	p	F	p
NIP (degré de liberté: 2)	<u>Groupe</u> ^{degr. de de}						
<u>mère</u>	tot. (119)	1.363	.260	.962	.385	2.081	.129
	mas. (41)	1.328	.277	.927	.404	1.124	.335
	fem. (77)	.831	.440	.398	.673	1.038	.359
<u>père</u>	tot. (119)	2.369	.098	1.083	.342	2.372	.098
	mas. (41)	.928	.404	.172	.843	.953	.394
	fem. (77)	1.748	.181	1.188	.311	1.343	.267
<u>ms</u>	tot. (119)	1.663	.202	.301	.740	2.021	.137
	mas. (41)	.928	.404	.172	.843	.953	.394
	fem. (77)	.831	.440	.398	.673	1.038	.359
<u>ds</u>	tot. (119)	2.654	.075	2.079	.130	2.180	.118
	mas. (41)	1.328	.277	.927	.404	1.124	.335
	fem. (77)	1.748	.181	1.188	.311	1.343	.267

l'appendice C.

Aucune des analyses de variance présentées au tableau 15, n'est significative. Ainsi, l'hypothèse d'une relation entre le niveau d'implication parentale et le concept de soi (pour les variables ESG, ESP, ESF), n'est pas confirmée.

Contrôle de la variable "critique de soi"

Comme nous l'avons spécifié plus tôt, un faible score pour la variable "critique de soi" ($CS < 26$) indique une tendance défensive chez l'adolescent. Dans ce cas, il y a lieu d'interpréter les résultats ESG, ESP et ESF avec prudence puisque ceux-ci risquent d'être artificiellement positifs, le sujet tentant de démontrer une image de soi plus favorable qu'elle l'est en réalité.

Sur les 120 sujets retenus, la plupart ont un bon niveau de critique de soi. Par contre, 17 d'entre eux ont un score CS inférieur à 26; ces résultats démontrent des tendances défensives. Le tableau 16 montre comment les résultats de l'échelle "critique de soi" ($CS < 26$ et $CS \geq 26$) se répartissent selon le niveau d'implication de la mère et du père. Les tests de Khi carré effectués démontrent que la capacité autocritique n'est pas dépendante du niveau d'implication parentale.

Trois analyses de variance à une dimension ont aussi été faites pour voir s'il existe une relation entre la critique de soi et les variables ESG, ESP, ESF. Le tableau 17 résume ces analyses statistiques.

Tableau 16

Répartition des sujets selon le niveau d'implication parentale et la variable "critique de soi"

	NIPmère				NIPpère			
	P	D	A	total	P	D	A	total
CS < 26	2	13	2	17	2	13	2	17
CS > 26	7	79	17	103	26	66	11	103
total	9	92	19	120	28	79	13	120
	<u>Khi² = .687; dl = 2; p = .709</u>				<u>Khi² = 1.495; dl = 2; p = .474</u>			

On constate que les moyennes pour les trois variables (ESG, ESP, ESF) varient selon les deux niveaux de critique de soi. Les analyses de variance confirment que les résultats ESG, ESP, ESF tendent à être supérieurs lorsque l'adolescent démontre des attitudes défensives (CS < 26). Cette tendance est très marquée pour ESG, ESP ($p < .001$). Pour ESF, bien que l'analyse de variance ne démontre pas de différence significative ($p = .06$), on peut tout de même observer les mêmes tendances.

Il semble donc que la capacité autocritique est fortement reliée à l'estime de soi général et à l'estime de soi personnel. Il apparaît donc justifié de tenir compte de la variable "critique de soi" dans les analyses.

Tableau 17

Moyennes et écarts-type pour les variables ESG, ESP, ESF
en considérant la variable "critique de soi"
et signification des analyses de variance

<u>Variable</u>	<u>CS<26 (N = 17)</u>		<u>(CS>26 (N = 103)</u>		Sign. des an. de var. (d1:1;119)	
	<u>moy.</u>	<u>e-t.</u>	<u>moy.</u>	<u>e-t.</u>	<u>F</u>	<u>p</u>
ESG	343.71	20.35	320.85	24.44	13.31	.0004
ESP	73.00	5.98	66.08	7.32	13.67	.0003
ESF	67.65	7.18	64.35	6.64	3.52	.0632

Relation entre le niveau d'implication parentale et le concept de soi avec contrôle de la variable "critique de soi"

Le score CS risquant de fausser l'interprétation des résultats, les sujets présentant des tendances défensives (CS<26) n'ont pas été retenus dans les prochaines analyses. Ainsi, au lieu d'avoir un échantillon de 120 sujets (42 garçons et 78 filles), celui-ci est réduit à 103 (38 garçons et 65 filles) et n'inclut que ceux qui ont une bonne capacité autocritique (CS>26). Les mêmes analyses de variance que celles présentées au tableau 15, ont été reprises avec cet échantillon réduit. Les résultats de ces analyses sont résumés au tableau 18.

Encore une fois, aucune des analyses de variance n'est significative. Même en rejetant les sujets pouvant présenter des attitudes défensives, l'hypothèse d'une relation entre le niveau d'implication parentale et le concept de soi (variables ESG, ESP, ESF), n'est pas confirmée.

Tableau 18

Signification des analyses de variance pour les variables du concept de soi par rapport aux variables d'implication parentale avec contrôle de la variable CS
 N: total=103; masculin=38; féminin=65
 (sujets rejetés si CS<26)

	<u>TSCS</u>	ESG		ESP		ESF	
<u>NIP</u>	<u>Groupe</u>	<u>F</u>	<u>p</u>	<u>F</u>	<u>p</u>	<u>F</u>	<u>p</u>
<u>mère</u>	tot. (102)	1.963	.146	1.197	.306	2.062	.133
	mas. (37)	1.344	.274	.782	.465	1.142	.331
	fem. (64)	.835	.439	.781	.462	1.031	.363
<u>père</u>	tot. (102)	1.627	.202	.762	.470	.919	.402
	mas. (37)	2.026	.147	.849	.437	.693	.507
	fem. (64)	.477	.623	.399	.673	.375	.689
<u>ms</u>	tot. (102)	1.503	.227	.496	.611	1.271	.285
	mas. (37)	2.026	.147	.849	.437	.693	.507
	fem. (64)	.835	.439	.781	.462	1.031	.363
<u>ds</u>	tot. (102)	1.596	.208	1.117	.331	.959	.387
	mas. (37)	1.344	.274	.782	.465	1.142	.331
	fem. (64)	.477	.623	.399	.673	.375	.689

Discussion des résultats principaux

Les trois hypothèses principales de la recherche n'ont pas été confirmées. Les variables du concept de soi ne varient pas dans le sens attendu (c'est-à-dire, inversement proportionnel au niveau d'implication parentale). Il n'a pas plus été possible d'identifier de différence significative pour les variables du concept de soi selon les trois niveaux d'implication parentale.

Ces résultats portent à croire qu'il n'existe pas de relation entre le niveau d'implication parentale dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent (tel que déterminé à partir des perceptions de l'adolescent) et le concept de soi de l'adolescent.

Deux facteurs principaux pourraient expliquer ces résultats: l'influence du concept de soi sur l'interprétation des attitudes parentales ainsi que l'instrument de mesure utilisé pour déterminer le niveau d'implication parentale dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent.

Comme on le sait, le concept de soi est un facteur de la personnalité très complexe qui comporte de multiples facettes. Le concept de soi est déterminé à la fois par la perception de ses comportements et la perception du comportement d'autrui à notre égard. Or, la façon de percevoir est aussi dépendante de la façon dont je me perçois. Chacun de ces facteurs est difficile à isoler puisqu'ils sont interdépendants.

Prenons un exemple pour concrétiser ce raisonnement. Si un père est perçu comme adoptant des attitudes permissives, l'interprétation accordée à la perception de celles-ci peut être différente selon le concept de soi de l'adolescent. Un adolescent ayant une bonne estime de soi, pourrait percevoir ce comportement comme reflétant la confiance que son père lui manifeste. Ce qui confirmerait sa valeur personnelle. Un adolescent ayant une estime de soi plus faible, pourrait interpréter ce même comportement comme du désintérêt à son égard. Ce qui confirmerait sa faible valeur personnelle.

L'instrument utilisé pour mesurer le niveau d'implication parentale peut aussi être critiqué. Etait-il assez subtil? Est-ce qu'il permettait de vraiment bien discriminer les trois niveaux d'implication parentale? Il aurait peut-être été préférable d'inclure dans le questionnaire des questions visant à déterminer le niveau d'implication parentale dans d'autres aspects du vécu de l'adolescent (habillement, fréquentations, sexualité, etc...) afin d'obtenir un portrait plus global des attitudes parentales. Par exemple, peut-être qu'une mère est très permissive par rapport au choix de carrière de sa fille, mais qu'elle tente de contrôler d'autres aspects importants de sa vie. Il est possible que ce soit davantage les attitudes autoritaires de cette mère qui influencent le concept de soi de cette adolescente.

D'autres facteurs pourraient expliquer la réfutation des hypothèses principales. Mais, il ne sert à rien de tenter de justifier davant-

tage ces résultats par de simples suppositions. Nous allons plutôt essayer de voir si l'étude de la perception des attitudes plus spécifiques (représentées par les sous-échelles IP, ID, EP, AP, PP) peut permettre d'identifier des relations entre les attitudes parentales perçues et le concept de soi de l'adolescent.

Résultats des analyses complémentaires

Le concept de soi de l'adolescent ne semble pas varier selon les trois niveaux d'implication parentale identifiés à partir de la combinaison des résultats des cinq sous-échelles d'implication parentale (IP, ID, EP, AP, PP). Cependant, il est possible que des résultats plus significatifs soient obtenus en prenant individuellement chacune des attitudes parentales représentées par ces sous-échelles. Ces analyses complémentaires pourraient permettre de mieux comprendre l'impact de la perception des attitudes adoptées par les parents dans le processus du choix professionnel de l'adolescent.

Les cinq types d'attitudes parentales identifiées par l'adolescent sont: l'intérêt parental (IP), l'importance des discussions (ID), l'encouragement parental (EP), les attentes parentales (AP) et les pressions parentales (PP).

Les analyses complémentaires visent à répondre à la question suivante:

Pour chacune des cinq attitudes parentales (sous-échelles IP, ID, EP, AP, PP), les résultats du concept de soi (ESG, ESP, ESF) sont-ils différents selon les deux niveaux (bas, élevé) de ces sous-échelles?

Par exemple, est-ce que l'estime de soi d'un adolescent perçevant son père comme ayant manifesté peu d'intérêt pour ses projets de carrière, sera différent de l'estime de soi d'un adolescent perçevant son père comme étant intéressé à ses projets de carrière?

En plus des trois variables principales du concept de soi (ESG, ESP, ESF), il sera intéressant de vérifier si la capacité de critique de soi de l'adolescent (représentée par le score CS), peut être mise en relation avec la perception d'attitudes parentales spécifiques.

Nous tiendrons compte dans les analyses des attitudes maternelles et paternelles. On a également jugé important de considérer les attitudes défensives de l'adolescent. C'est ainsi que les analyses ont été faites d'abord avec tous les sujets (groupe total: N=120; groupe masculin: N=42; groupe féminin: N=78). Ensuite, on a éliminé de l'échantillon les sujets présentant des tendances défensives (groupe total: N=103;

groupe masculin: N=38; groupe féminin: N=65).

Il a été décidé de présenter les résultats sous forme condensée. Ainsi, on ne présentera que le niveau de signification des analyses de variance significatives (aux seuils $p<.05$ et $p<.01$). Cela permettra de mieux visualiser les résultats et évitera la surcharge de données peu utiles.

Les attitudes parentales spécifiques en relation avec le concept de soi sans considérer le sexe des sujets

Le tableau 19 rapporte le niveau de signification des analyses de variance pour les variables du concept de soi par rapport aux cinq sous-échelles (IP, ID, EP, AP, PP). Le sexe des sujets n'est pas considéré dans ces analyses.

Considérons d'abord les résultats obtenus avec l'échantillon total (N=120). Sur 40 possibilités, sept analyses de variance sont significatives; trois d'entre elles sont très significatives (tableau 19: a,c,g; $p<.01$) alors que les quatre autres expriment une tendance (tableau 19: b,d,e,f; $p<.05$).

A première vue, on ne peut pas parler de résultats très concluants. Certains de ces résultats pourraient être dûs au hasard. Par contre, en observant bien le tableau, on remarque certaines tendances. Il est intéressant de constater que les analyses significatives se répar-

Tableau 19

Signification des analyses de variance pour les variables
du concept de soi par rapport aux cinq
sous-échelles d'implication parentale
(groupe total)

Sous-échelle d'implication parentale		Variable du concept de soi			
		ESG	ESP	ESF	(CS)
IP	<u>mère</u>				
	<u>père</u>			a) ** h) (*)	
ID	<u>mère</u>			b) *	
	<u>père</u>			c) ** i) (*)	
EP	<u>mère</u>				
	<u>père</u>	d) *	e) *	f) *	g) **
AP	<u>mère</u>				
	<u>père</u>				
PP	<u>mère</u>				
	<u>père</u>				

*: $p < .05$ | (groupe total: $N = 120$)
**: $p < .01$

(*) : $p < .05$ (groupe total - CS < 26: $N = 103$)

tissent sur deux axes. Sur l'axe horizontal, toutes les analyses en relation avec l'encouragement paternel (EPpère) sont significatives. Sur l'axe vertical, quatre analyses sur dix sont significatives pour l'estime de soi familial (ESF).

Sur les sept relations significatives, six se rapportent aux attitudes paternelles et une seule aux attitudes maternelles. 30% des relations se rapportant aux attitudes paternelles (6 sur 20), sont significatives.

A partir de ces observations, trois hypothèses peuvent être émises: 1) La perception des attitudes adoptées par le père dans le processus du choix professionnel de l'adolescent, influence plus le concept de soi de l'adolescent que la perception des attitudes maternelles dans ce même processus; 2) La perception des attitudes parentales dans le processus du choix professionnel de l'adolescent, influence surtout l'estime de soi familial de l'adolescent; 3) C'est la perception de l'encouragement paternel qui influence le plus le concept de soi de l'adolescent.

Il est difficile de porter des conclusions à partir des résultats puisqu'il ne s'agit pas de tendances généralisées et suffisamment significatives pour confirmer ou infirmer ces hypothèses. L'étude du sens des relations identifiées peut nous renseigner davantage sur les tendances observées. Reportons-nous au tableau 20 (a à g). L'observation des moyennes et écarts-type permet de constater une tendance géné-

Tableau 20

Moyennes et écarts-type pour les variables du concept de soi selon les deux niveaux des sous-échelles d'implication parentale (différences significatives seulement)

sous-échelle d'implication parentale	niveau	variable du concept de soi	N			
			moy.	e-t.	N	total
a) IPPère	-	ESF	61.48	6.65	27	120
	+		65.78	6.55	93	
b) IDmère	-	ESF	61.67	7.93	21	120
	+		65.48	6.36	99	
c) IDpère	-	ESF	62.50	7.00	43	120
	+		66.10	6.35	77	
d) EPpère	-	ESG	313.83	28.19	24	120
	+		326.66	23.78	96	
e) EPPère	-	ESP	64.29	9.08	24	120
	+		67.75	6.97	96	
f) EPPère	-	ESF	62.08	5.89	24	120
	+		65.50	6.85	96	
g) EPPère	-	CS	33.67	6.46	24	120
	+		30.26	5.31	96	
h) IPPère	-	ESF	61.72	6.85	25	103
	+		65.19	6.39	78	
i) IDpère	-	ESF	62.50	7.07	40	103
	+		65.52	6.12	63	

rale pour les relations identifiées comme significatives. Lorsque le niveau des attitudes parentales est bas, le niveau des variables du concept de soi (ESG, ESP, ESF) tend aussi à être bas. Quand le niveau de ces mêmes attitudes est plus haut, les variables du concept de soi tendent à présenter des résultats plus élevés.

On remarque aussi que la capacité autocritique de l'adolescent (score CS), est inversement proportionnelle à l'encouragement paternel (tableau 20:g). Lorsque le père est perçu comme manifestant peu d'encouragement pour les projets de carrière de l'adolescent, la capacité de critique de soi de l'adolescent tend à augmenter.

Bien entendu, toutes les conclusions se doivent de demeurer prudentes puisque seulement trois relations sont significatives au seuil $p < .01$ (voir tableau 19:a,c,g).

Lorsque les sujets présentant des attitudes défensives sont exclus de l'échantillon, seulement deux relations sont significatives au seuil $p < .05$ (voir tableau 19:h,i). Pour ces relations, les résultats vont dans le même sens que les autres relations identifiées plus tôt (voir les moyennes au tableau 20:h,i).

Les attitudes parentales spécifiques en relation avec le concept de soi en considérant le sexe des sujets

Le tableau 21 permet de constater que seulement six relations sur 80 sont significatives (a à f) lorsque le sexe du sujet est considéré

Tableau 21

Signification des analyses de variance pour les variables
du concept de soi par rapport aux cinq
sous-échelles d'implication parentale
en considérant le sexe des sujets

	Sous-échelle d'implication parentale	sexé	Variable du concept de soi							
			ESG		ESP		ESF		CS	
			M	F	M	F	M	F	M	F
IP	mère									
	père								a) **	
ID	mère	b)	*		c)	*				
		h)	(*)		i)	(*)				
	père				d)	*				
EP	mère									
	père								e) **	
AP	mère	j)	(*)							
	père									
PP	mère									
	père							f) **		

*: p<.05 et **: p<.01 (groupe masc.: N=42; groupe fem.: N=78)
(*) : p<.05 (groupe masc. - CS<26: N=38; groupe fem. - CS<26: N=65)

(groupe masculin: N=42; groupe féminin: N=78). Trois relations sont significatives au seuil $p < .01$ (a,e,f) et les trois autres au seuil $p < .05$ (b,c,d).

Ces résultats risquent d'être dûs au hasard puisqu'ils ne se regroupent pas autour de variables spécifiques. Examinons quand même ceux-ci pour voir si certaines tendances peuvent être identifiées. Vérifications d'abord si les résultats, lorsque le sexe est considéré (tableaux 21 et 22), vont dans le même sens que ceux observés quand on ne tient pas compte du sexe des sujets (tableaux 19 et 20).

On a vu que l'intérêt paternel est en relation avec l'estime de soi familial (tableaux 19:a et 20:a). Or, il semble que ce soit surtout pour la fille que cette relation peut être faite (tableaux 21:a et 22:a).

On a aussi identifié que l'importance des discussions maternelles pouvait être mise en relation avec l'estime de soi familial (tableaux 19:b et 20:b). Les résultats des tableaux 21:c et 22:c confirment cette tendance pour les sujets masculins. L'importance des discussions paternelles a aussi été reliée à l'estime de soi familial (tableaux 19:c et 20:c). Cette relation est confirmée pour les sujets féminins (tableaux 21:d et 22:d).

Les relations entre l'encouragement paternel et le concept de soi (voir tableaux 19 et 20: d,e,f,g), n'ont pas été confirmées lorsque

Tableau 22

Moyennes et écarts-type pour les variables du concept de soi selon les deux niveaux des sous-échelles d'implication parentale (différences significatives seulement) en considérant le sexe des sujets

sous-échelle d'implication parentale	niveau	variable du concept de soi	moy.	e-t.	N	N total (sexe)
a) IPPère	-	ESF	60.14	7.89	14	78 (fem.)
	+		66.05	6.44	64	
b) IDmère	-	ESG	305.86	30.79	7	42 (mas.)
	+		329.40	21.40	35	
c) ID mère	-	ESF	59.57	5.22	7	42 (mas.)
	+		65.49	6.14	35	
d) IDpère	-	ESF	62.64	7.92	28	78 (fem.)
	+		66.30	6.21	50	
e) EPPère	-	CS	34.00	7.60	15	78 (fem.)
	+		29.57	4.92	63	
f) PPPère	-	CS	32.60	4.96	38	42 (mas.)
	+		25.25	7.14	4	
g) IPPère	-	ESF	60.38	8.16	13	65 (fem.)
	+		65.00	6.10	52	
h) IDmère	-	ESG	305.86	30.79	7	38 (mas.)
	+		328.19	21.68	31	
i) IDmère	-	ESF	59.57	5.22	7	38 (fem.)
	+		66.00	6.24	31	
j) APPère	-	ESG	329.15	23.46	27	38 (mas.)
	+		311.64	24.35	11	

le sexe des sujets est considéré, sauf pour la relation entre l'encouragement paternel et la critique de soi de la fille (tableaux 21:e et 22:e).

Les résultats semblent confirmer partiellement que les relations entre la perception des attitudes parentales et le concept de soi sont dépendantes du sexe du sujet.

D'autres tendances ont aussi été identifiées. Il semble exister une certaine relation entre l'importance des discussions maternelles et l'estime de soi global du garçon (tableaux 21:b et 22:b). Il semble aussi que les pressions paternelles peuvent être mises en relation avec la critique de soi du garçon (tableaux 21:f et 22:f).

On peut formuler cette dernière relation différemment. La présence de la perception de pressions parentales est la seule condition nécessaire pour identifier un niveau d'implication autocratique. L'absence de pressions parentales signifie donc que le parent est perçu comme permissif ou démocratique. En se reportant au tableau 22:f, on peut donc observer que la critique de soi présente un score plus bas lorsque le parent est perçu comme autocratique. Ce qui permet de croire que pour le garçon, la tendance à présenter une image plus favorable que la réalité, est plus forte si le père est perçu comme autocratique.

Lorsque les sujets présentant des attitudes défensives (score CS<26) sont retirés de l'échantillon, seulement quatre relations sont significatives au seuil $p < .05$ (tableau 21:g,h,i,j). Les résultats de ces

analyses vont dans le même sens que ceux identifiés plus haut. L'observation des moyennes (tableau 22:g,h,i) laisse voir que la perception de ces attitudes peut amener un résultat plus positif pour l'estime de soi global et pour l'estime de soi familial. Une relation présente cependant une tendance contraire. Le garçon indiquant que son père lui a exprimé ses attentes par rapport à ses projets de carrière, a un niveau d'estime de soi global plus bas que si une telle attitude n'a pas été perçue. Cette relation n'étant significative qu'au seuil $p < .05$, on ne peut rien conclure par rapport à cette tendance.

Synthèse et discussion par rapport aux résultats complémentaires

La faible proportion de relations significatives empêche toute conclusion rapide. Cependant, il demeure intéressant de constater certaines tendances.

Il semble que la perception des attitudes adoptées par le père, dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent, influence plus le concept de soi que la perception des attitudes maternelles. C'est l'estime de soi familial qui paraît être le plus influencé par la perception des attitudes parentales dans le processus du choix professionnel de l'adolescent. Habituellement, lorsque les résultats sont significatifs, ceux-ci démontrent une relation directement proportionnelle entre le niveau des attitudes parentales perçues et les variables ESG, ESP et ESF.

Cette dernière observation confirme partiellement la relation entre l'intérêt que les parents manifestent à l'égard de leurs enfant, et l'estime de soi (Rosenberg, 1963; Medinnus, 1965; Gecas, 1971). Ces relations ne se sont pas avérées suffisamment généralisées pour en faire une règle stricte.

L'amélioration de l'instrument de mesure développé pour évaluer la perception des attitudes adoptées par les parents dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent, pourrait peut-être permettre d'obtenir des résultats plus significatifs. La mesure de ces attitudes parentales directement chez les parents demeure un champ d'intérêt important.

Certaines relations paraissent plus significatives que d'autres ($p < .01$), soient: la relation entre l'intérêt paternel et l'estime de soi familial (significatif pour le groupe total et les filles), la relation entre l'importance des discussions paternelles et l'estime de soi familial (pour le groupe total), la relation entre l'encouragement paternel et la critique de soi (pour le groupe total et les filles), et la relation entre les pressions paternelles et la critique de soi des garçons.

Ces relations auraient besoin d'être explorées plus à fond pour pouvoir être expliquées. Etant donné que seulement six relations sur 180 sont significatives au seuil $p < .01$, l'hypothèse d'une relation entre la perception des attitudes parentales dans le contexte du choix

professionnel de l'adolescent, et le concept de soi de l'adolescent, ne peut être confirmée.

Conclusion

L'objectif majeur de la recherche était de vérifier les relations entre la perception de l'implication parentale dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent, et le concept de soi de l'adolescent.

L'hypothèse principale supposait une relation inversement proportionnelle entre le niveau d'implication parentale (faible, moyen et fort représenté respectivement par l'implication parentale permissive, démocratique et autocratique) et certains aspects du concept de soi (l'estime de soi global, l'estime de soi personnel et l'estime de soi familial). Les résultats obtenus n'ont pas pu confirmer cette hypothèse.

Afin d'approfondir la question, des analyses secondaires ont été faites. La première série d'analyses visait à vérifier si le niveau d'implication parentale (identifié à partir des perceptions de l'adolescent) variait selon le sexe du parent et de l'adolescent. Les résultats ont permis d'identifier certaines tendances. Celles-ci indiquent que la mère et le père ne sont pas perçus comme s'impliquant dans les mêmes proportions selon les trois niveaux d'implication parentale dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent. La tendance la plus marquante indique que le père est perçu comme permissif beaucoup plus fréquemment que la mère. Cette tendance est surtout expliquée par les différences identifiées entre les perceptions du garçon et de la fille lors-

que l'évaluation du niveau d'implication parentale est faite par l'adolescent du même sexe que le parent.

L'hypothèse principale n'ayant été confirmée pour aucune des variables considérées, une série d'analyses secondaires a été faite pour approfondir la discussion. Ces analyses voulaient vérifier si certaines relations significatives existaient entre la perception des attitudes parentales spécifiques (identifiée à partir des sous-échelles d'implication parentale) et les variables du concept de soi. Globalement, les résultats ont été peu significatifs. Cependant, certaines tendances ont pu être identifiées. Celles-ci ne permettent pas de porter des conclusions, mais elles laissent la porte ouverte à une investigation plus en profondeur.

Les résultats de la recherche sont peu concluants dans l'ensemble. La question abordée était très complexe et rendait difficile l'isolation de variables spécifiques risquant d'influencer le concept de soi de l'adolescent. Le développement du choix professionnel, les attitudes parentales et le concept de soi sont trois composantes à multiples facettes qui interagissent ensemble; ce qui rend la problématique étudiée ici assez compliquée. De plus, à la période de l'adolescence, l'identité est très instable et encore en formation; ce qui implique que le concept de soi n'est pas clairement défini.

Le questionnaire développé pour obtenir des renseignements sur le choix professionnel de l'adolescent, gagnerait à être amélioré. Celui-

ci, bien que cernant plusieurs aspects du choix professionnel, néglige certaines composantes qui permettraient d'obtenir un portrait plus global de l'implication parentale. Il serait intéressant d'inclure dans le questionnaire, des items permettant d'identifier la perception des attitudes parentales dans d'autres aspects du vécu de l'adolescent. La mesure directe des attitudes chez les parents s'avère aussi une piste à explorer.

Le développement du choix professionnel est loin d'être simple, et d'ailleurs, il n'a pas été possible de considérer tous les renseignements obtenus à partir du questionnaire. L'étude de l'implication parentale dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent, est un domaine qui reste à explorer et de nombreuses questions demeurent ouvertes.

Les différences entre le niveau d'implication de la mère et du père, ouvrent une porte. Il serait intéressant de vérifier si le concept de soi de l'adolescent varie selon que les deux parents s'impliquent au même niveau ou à un niveau différent dans le contexte du choix professionnel de l'adolescent. Il serait aussi intéressant de vérifier si la combinaison du niveau d'implication maternelle et paternelle peut être reliée au concept de soi de l'adolescent.

Il est important de bien cerner le rôle des parents dans le contexte du choix de carrière de l'adolescent et de comprendre son effet sur le développement de l'adolescent. Une fois ce domaine bien connu, il sera plus facile d'aider l'adolescent dans sa démarche d'orientation afin que son choix de carrière soit plus autonome et plus adéquat.

Appendice A

Age chronologique des sujets

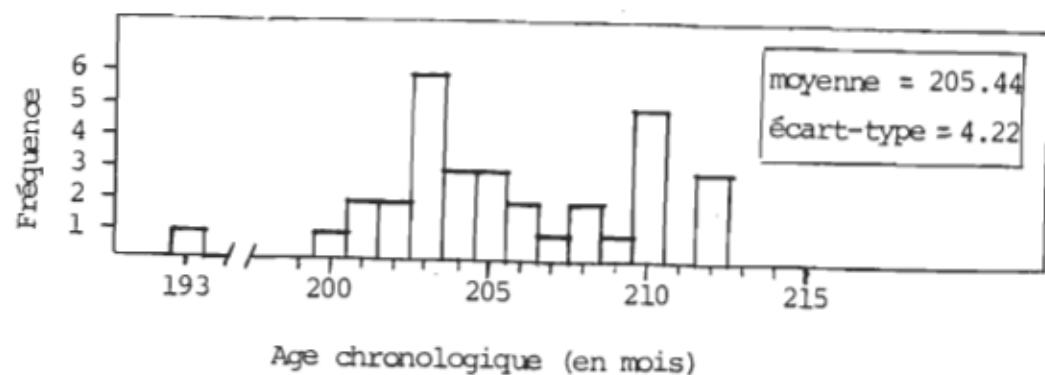


Fig. 1 - Répartition des sujets selon l'âge chronologique en mois pour le groupe féminin: Trois-Rivières (N=32)

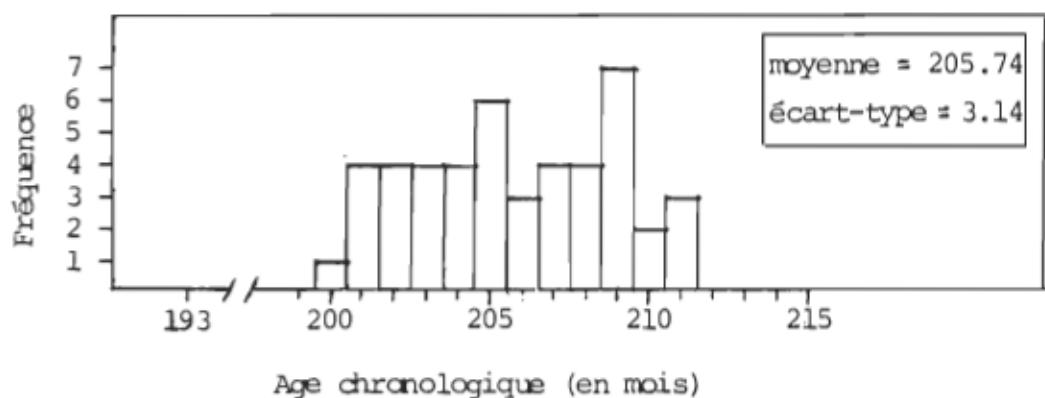


Fig. 2 - Répartition des sujets selon l'âge chronologique en mois pour le groupe féminin: Shawinigan (N=46)

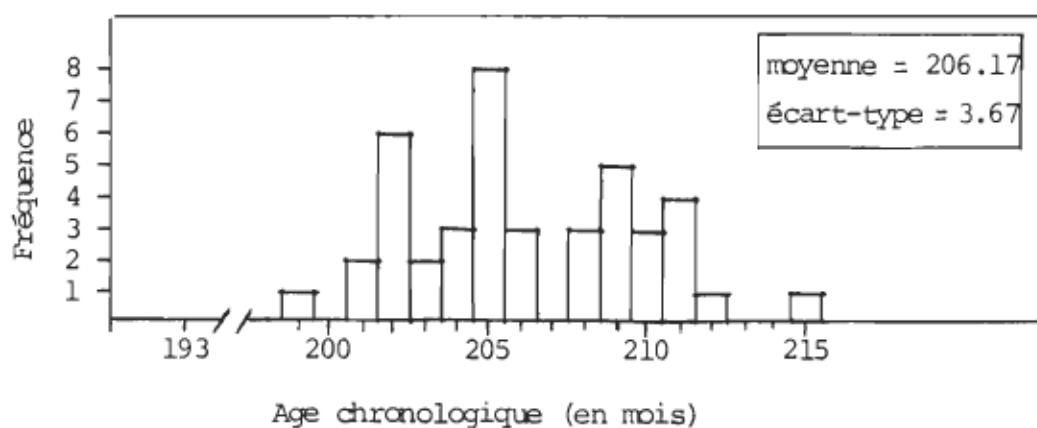


Fig. 3 - Répartition des sujets selon l'âge chronologique en mois pour le groupe masculin: Shawinigan (N=42)

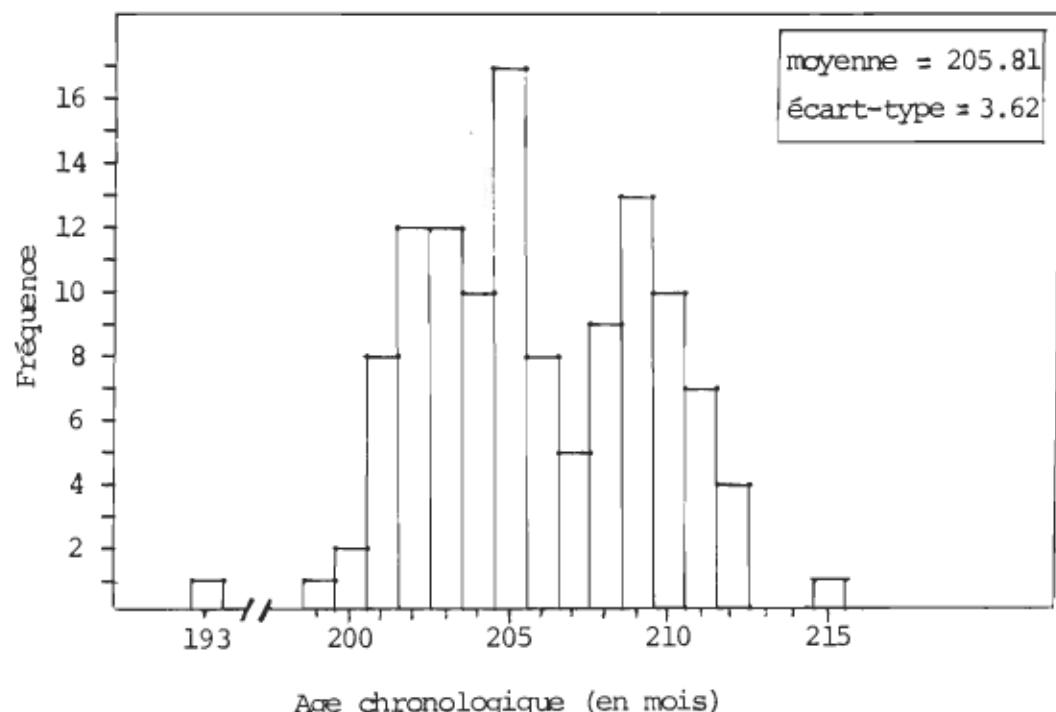


Fig. 4 - Répartition des sujets selon l'âge chronologique en mois pour le groupe total (N=120)

Appendice B

Epreuves expérimentales

Dans le cadre d'une étude portant sur le choix professionnel des adolescents(tes), nous te demandons de répondre à deux (2) questionnaires. Le premier questionnaire a pour but d'identifier divers facteurs impliqués dans le choix professionnel. Dans le deuxième questionnaire, des énoncés te sont proposés afin de te permettre de te décrire tel que tu crois être. Le temps nécessaire pour répondre à ces deux (2) questionnaires est de 45 minutes environ.

Il est bien entendu que tu es libre de participer ou de ne pas participer à cette recherche et que les renseignements fournis seront gardés confidentiels et utilisés seulement dans le cadre de la présente recherche.

Nous te demandons de t'abstenir de répondre à ces questionnaires si:

- tu n'es pas présentement étudiant(e) en secondaire
- si tu n'as pas fait le choix d'une carrière précise (exemples: médecin, technicien(ne) en informatique, menuisier, secrétaire, etc...) ou d'un champ de carrières (exemples: techniques administratives, sciences pures, sciences sociales, etc...)

Les trois (3) dernières pages du premier questionnaire ainsi que le deuxième questionnaire en entier (échelle TSSC) sont composés d'items auxquels tu as à indiquer la réponse qui s'applique la mieux à toi. Il est important que tu répondes à ces questions de façon spontanée.

Nous te rappelons que tu es libre de répondre ou de ne pas répondre à ces questionnaires. Afin d'assurer la confidentialité de tes réponses, n'écris pas ton nom sur les questionnaires.

Nous te remercions de ta collaboration.

Ce questionnaire porte sur divers aspects du choix professionnel de l'adolescent.

Lis attentivement chaque question. Il est très important que tu réponde à chacune d'elles. Ecris lisiblement. Lorsque tu as des cases à cocher, assure-toi de cocher la case qui correspond à la bonne réponse.

1- AGE: ____ ans ____ mois

2- SEXE: masculin féminin

3- ES-TU PRÉSENTEMENT ÉTUDIANT(E) EN SECONDAIRE V GENERAL?

oui non

4- DEMEURES-TU PRÉSENTEMENT (pendant l'année scolaire actuelle) AVEC TES DEUX PARENTS (ton père et ta mère)?

oui non SI NON, SPECIFIER:

Je demeure avec: père décédé mère décédée

parents séparés ou divorcés

5- A CE MOMENT-CI, AS-TU FAIT LE CHOIX D'UNE CARRIERE PRÉCISE (exemples: médecin, technicien(ne) en informatique, menuisier... OU D'UN CHAMP DE CARRIERES (exemples: techniques administratives, sciences sociales, etc...)?

oui non

SI OUI ←

SPECIFIER LA CARRIERE: _____

SPECIFIER LE CHAMP DE CARRIERES: _____

6- POURSUIVRAS-TU DES ETUDES L'AN PROCHAIN?

oui non je ne sais pas SI OUI, SPECIFIER:

<u>LE NIVEAU</u>	secondaire <input type="checkbox"/>	collégial <input type="checkbox"/>
	autre <input type="checkbox"/>	préciser: _____
<u>LE SECTEUR</u>	général <input type="checkbox"/>	professionnel <input type="checkbox"/>
<u>LE PROGRAMME</u>	_____	
<u>LE TYPE D'INSTITUTION</u>	privée <input type="checkbox"/>	publique <input type="checkbox"/>
	autre <input type="checkbox"/>	je ne sais pas <input type="checkbox"/>
	→ préciser: _____	
<u>LE NOM DE L'INSTITUTION:</u>	_____	

7- AGE DES PARENTS (en cas de décès, spécifier l'âge du parent au décès et depuis combien d'années celui-ci est décédé)
 AGE DU PERE : ____ ans (décédé à l'âge de ____ ans depuis ____ an)

AGE DE LA MERE: ____ ans (décédée à l'âge de ____ ans depuis ____ an)

8- NOMBRE D'ANNÉES D'ETUDES APPROXIMATIVES DU PERE : ____ ans

NOMBRE D'ANNÉES D'ETUDES APPROXIMATIVES DE LA MERE: ____ ans

9- EST-CE QUE TON PERE OCCUPE UN EMPLOI RENUMERÉ PRÉSENTEMENT?

oui non SI NONDEPUIS QUAND NE TRAVAILLE-T-IL PAS?moins d'un an de 5 à 10 ans de 1 à 2 ans plus de 10 ans de 2 à 5 ans SA SITUATION ACTUELLEretraité chômeur ou assisté social autre (préciser)

↓

10- PRINCIPAL(AUX) EMPLOI(S) OU METIER(S)
QUE TON PERE A OCCUPE

(s'il ne travaille pas
présentement donner son (ses)
principal(aux) emploi(s)
lorsqu'il travaillait.)

11- REVENU ANNUEL DU PERE (approximativement)

- | | |
|---|---|
| moins de \$10,000. <input type="checkbox"/> | de \$25,000. à \$30,000. <input type="checkbox"/> |
| de \$10,000. à \$15,000. <input type="checkbox"/> | de \$30,000. à \$40,000. <input type="checkbox"/> |
| de \$15,000. à \$20,000. <input type="checkbox"/> | de \$40,000. à \$50,000. <input type="checkbox"/> |
| de \$20,000. à \$25,000. <input type="checkbox"/> | plus de \$50,000. <input type="checkbox"/> |

12- MA MERE...

occupe un emploi rénumérez...

- à temps plein.....
à temps partiel.....
occasionnellement...

n'occupe pas d'emploi
rénumérez actuellement
mais a déjà travaillé.....

- à temps plein.....
à temps partiel.....
occasionnellement...

n'a jamais occupé d'emploi rénumérez.....

SI TA MERE N'OCCUPE PAS UN EMPLOI RENUMERE ACTUELLEMENT

DEPUIS QUAND NE TRAVAILLE-T-ELLE PAS?	SA SITUATION ACTUELLE?
moins d'un an <input type="checkbox"/>	de 5 à 10 ans <input type="checkbox"/>
de 1 à 2 ans <input type="checkbox"/>	plus de 10 ans <input type="checkbox"/>
de 2 à 5 ans <input type="checkbox"/>	
	retraitée <input type="checkbox"/>
	chômeuse ou assistée sociale <input type="checkbox"/>
	femme au foyer (ménagère) <input type="checkbox"/>
	autre (<u>préciser</u>) <input type="checkbox"/>

13- SI TA MERE OCCUPE OU A DEJA OCCUPE
UN (DES) EMPLOI(S), PRECISE
CELUI-CI (CEUX-CI).

14- IDENTIFIE TES GRANDS-PARENTS EN INDIQUANT LEUR AGE APPROXIMATIF ACTUEL (SI DECEDE(E), INDIQUE DEPUIS QUAND AINSI QUE SON AGE APPROXIMATIF AU DECES) ET LE (LES) PRINCIPAL(AUX) MÉTIER(S) EXERCÉ(S).

PRINCIPAL	AGE ACTUEL	SI DECEDE(E) (x années)	A L'AGE DE	PRINCIPAL(AUX)
				METIER(S)
GRAND-PERE MATERNEL				
GRAND-MERE MATERNELLE				
GRAND-PERE PATERNEL				
GRAND-MERE PATERNELLE				

15- PRÉCISE LA FREQUENCE MOYENNE DE TES RELATIONS ACTUELLES (OU PASSÉES SI TON GRAND-PARENT EST DÉCEDE) AVEC CHACUN DE TES GRANDS-PARENTS.

	PAS PLUS QU'UNE FOIS JAMAIS PAR AN	PAS PLUS QU'UNE FOIS PAR MOIS	PAS PLUS QU'UNE FOIS PAR SEMAINE	DE 2 à 4 FOIS PAR SEMAINE	DE 5 à 7 FOIS PAR SEMAINE
GRAND-PÈRE MATERNEL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GRAND-MÈRE MATERNELLE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GRAND-PÈRE PATERNEL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GRAND-MÈRE PATERNELLE	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

16- IDENTIFIE TOUS TES FRERES ET TUTES TES SOEURS (EN T'EXCLUANT) EN LES CLASSANT PAR CRDRE D'AGE DECRISSANT. INDIQUE LEUR PLUS HAUT NIVEAU D'ETUDES ATTEINT ACTUELLEMENT (avec spcialisation s'il y a lieu), AINSI QUE LEUR OCCUPATION (tudiant ou le nom de l'emploi).

17- DANS LE TABLEAU CI-BAS, INDIQUE SI TU AS DEJA DISCUTE DE TES PROJETS DE CARRIERE AVEC CES PERSONNES EN COCHANT LA CASE APPROPRIEE (pas du tout, un peu, moyennement, beaucoup). PUIS INDIQUE SI CES DISCUSSIONS T'ONT AIDE A PRECISER TON CHCIX DE CARRIERE (ou ton champ de carrières) EN COCHANT LA CASE APPROPRIEE A LA DROITE DU TABLEAU (pas du tout, un peu, moyennement, beaucoup).

- 18- VOICI UNE SERIE DE FACTEURS QUI T'ONT PEUT-ETRE AIDE
A PRECISER TON CHCIX DE CARRIERE (ou ton champ de carrières)
POUR CHACUN D'EUX, INDIQUE SI CELA T'A AIDE (pas du tout,
un peu, moyennement, beaucoup)

	PAS DU TOUT	UN PEU	MOYENNEMENT	BEAUCUP
CCOURS D'INFCRMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (cours d'orientation)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CCOURS D'AUTRE(S) MATIERE(S) préciser: _____	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
DOCUMENTATION ECRITE OU AUDIO-VISUELLE SUR LES CARRIERES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VISITE(S) D'ECOLE(S)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
VISITE(S) INDUSTRIELLE(S)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
TEST(S) (goûts, aptitudes, intérêts)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

SI UN (PLUSIEURS) AUTRE(S) FACTEUR(S) T'A (T'ONT) AIDE
A PRECISER TON CHCIX DE CARRIERE (ou ton champ de carrières),
CITE-LE (LES) ET REPOND COMME CI-HAUT.

<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Dans les pages suivantes, tu trouveras une liste
d'énoncés. Pour chacun de ceux-ci, indique la réponse qui
s'applique le mieux à toi en cochant la case appropriée:
COMPLÈTEMENT FAUX, SURTOUT FAUX, SURTOUT VRAI, COMPLÈTEMENT VRAI.
LIS ATTENTIVEMENT CHAQUE ENONCÉ. REPOND A TOUTES LES QUESTIONS.

N.B. L'expression choix de carrière s'applique pour le choix d'une carrière précise ou d'un champ de carrières.

LIS ATTENTIVEMENT CHAQUE ENONCE.
REPOND A TOUTES LES QUESTIONS.

COMPLÈTEMENT FAUX	SURTOUT FAUX	SURTOUT VRAI	COMPLÈTEMENT VRAI
-------------------	--------------	--------------	-------------------

- | | | | | |
|--|--------------------------|--------------------------|--------------------------|--------------------------|
| 1- Ma mère s'est intéressée à mon choix de carrière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 2- Mon père est satisfait de mon choix de carrière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 3- La carrière que j'ai choisie ressemble au genre de métier que ma mère aurait aimé que je fasse. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 4- Mon père a cherché à exercer un contrôle sur mes projets de carrière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 5- J'ai été encouragé(e) par mon père dans mes projets de carrière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 6- Ma mère a voulu contrôler mes projets de carrière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 7- Mon père m'a déjà dit le genre de métier qu'il aimerait que je fasse. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 8- Mon choix de carrière correspond d'avantage aux attentes de ma mère qu'à mes intérêts personnels. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 9- Ma mère est satisfaite de mon choix de carrière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 10- Il y a un rapport entre mes projets de carrière et mes intérêts. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 11- En faisant mon choix de carrière, j'ai considéré les attentes de mon père plus que les miennes. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |
| 12- Mon père a manifesté de l'intérêt à mes projets de carrière. | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> | <input type="checkbox"/> |

N.B. L'expression choix de carrière s'applique pour le choix d'une carrière précise ou d'un champ de carrières.

LIS ATTENTIVEMENT CHAQUE ENONCE.
REPOND A TOUTES LES QUESTIONS.

COMPLÈTEMENT FAUX	SURTOUT FAUX	SURTOUT VRAI	COMPLÈTEMENT VRAI
-------------------	--------------	--------------	-------------------

13- Ma mère m'a déjà exprimé le type de carrière qu'elle aurait aimé que je choisisse.

14- Ma mère m'a encouragé(e) dans mes projets de carrière.

15- Je suis satisfait(e) de mon choix de carrière.

16- La carrière vers laquelle je me dirige ressemble à celle que mon père aurait aimé que je choisisse.

17- Il est important pour mon père que je parle avec lui de mes projets de carrière.

18- Il est important pour ma mère que je parle avec elle de mes projets de carrière.

19- Je crois que mon père est satisfait de mon choix de carrière.

20- La carrière vers laquelle je me dirige ressemble à celle que ma mère aurait aimé que je choisisse.

21- Mon père a voulu contrôler mes projets de carrière.

22- Mon père m'a encouragé(e) dans mes projets de carrière.

23- Ma mère a cherché à exercer un contrôle sur mes projets de carrière.

*24- Ma mère a manifesté de l'intérêt à mes projets de carrière.

* Une partie des questionnaires présentaient une erreur dans la formulation de cette question ("Mon père..." au lieu de "Ma mère..."). Cet item a été annulé.

N.B. L'expression choix de carrière s'applique pour le choix d'une carrière précise ou d'un champ de carrières.

LIS ATTENTIVEMENT CHAQUE ENONCE.
REPOND A TOUTES LES QUESTIONS.

COMPLÈTEMENT FAUX	SURTOUT FAUX	SURTOUT VRAI	COMPLÈTEMENT VRAI
-------------------	--------------	--------------	-------------------

- 25- Mon père m'a déjà exprimé le type de carrière qu'il aurait aimé que je choisisse.
- 26- En faisant mon choix de carrière, j'ai considéré les attentes de ma mère plus que les miennes.
- 27- Je crois que ma mère est satisfaite de mes projets de carrière.
- 28- Le choix de carrière que j'ai fait correspond à mes intérêts.
- 29- Mon choix de carrière correspond d'avantage aux attentes de mon père qu'à mes intérêts personnels.
- 30- Ma mère m'a déjà dit le genre de métier qu'elle aimerait que je fasse.
- 31- J'ai été encouragé(e) par ma mère dans mes projets de carrière.
- 32- Le choix de carrière que j'ai fait me satisfait.
- 33- La carrière que j'ai choisie ressemble au genre de métier que mon père aurait aimé que je fasse.
- 34- Mon père s'est intéressé à mon choix de carrière.

Echelle TSSC - Image de soi*

Traduction et adaptation française

par

Jean-Marie Toulouse, Ph.D.

DIRECTIVES

Inscrivez [REDACTED] votre âge et votre profession sur la première ligne de la feuille de réponses. Ecrivez vos réponses sur les feuilles de réponses. N'écrivez pas dans le cahier.

Les énoncés que nous vous proposons ont pour but de vous aider à vous décrire tel que vous croyez être. Veuillez répondre comme vous le feriez si vous vous parliez à vous-même.

Répondez à tous les items. Lisez chaque énoncé attentivement, puis choisissez parmi les cinq réponses données au bas de la page, celle qui vous convient le mieux. Sur votre feuille de réponses, tracez un cercle autour de la réponse de votre choix.

Avant de commencer à répondre, assurez-vous de placer le cahier et votre feuille de réponses de façon à aligner les chiffres correspondants.

N'oubliez pas de tracer un cercle autour de la réponse de votre choix. Il faut répondre à tous les items.

Réponse:	Complètement faux	Surtout faux	Partiellement vrai et partiellement faux	Surtout vrai	Complètement vrai
	1	2	3	4	5

Page 1

	Numéro de l'item
1- J'ai un corps sain (Je suis en bonne santé).....	1
2- J'aime paraître toujours "bien mis" et propre.....	2
3- Je suis une personne attrayante.....	3
5- Je me considère comme une personne négligée.....	5
23- Je suis une mauvaise personne (Je suis une personne méchante).....	23
19- Je suis une personne bien.....	19
41- Je suis une personne sans importance (je suis nul(le)).....	41
21- Je suis une personne honnête.....	21
59- Mes amis ne me font pas confiance.....	59
77- Ce que les autres font ne m'intéresse pas.....	77
91- Je ne dis pas toujours la vérité.....	91
37- Je suis une personne gaie.....	37
55- Je suis membre d'une famille qui m'aiderait toujours dans n'importe quelle difficulté.....	55
39- Je suis une personne calme et peu compliquée (il est facile de s'entendre avec moi).....	39
4- Je suis plein(e) de maux et de douleurs (J'ai toujours mal à quelque part).....	4
6- Je suis une personne malade.....	6
57- Je suis membre d'une famille heureuse.....	57
22- Je suis une faillite au point de vue moral.....	22

Réponse:	Complètement faux	Surtout faux	Partiellement vrai et partiellement faux	Surtout vrai	Complètement vrai
----------	----------------------	-----------------	---	-----------------	----------------------

Page 2

	Numéro de l'item
40- Je suis une personne détestable.....	40
73- Je suis une personne amicale.....	73
42- Je perds la raison.....	42
93- Parfois, il m'arrive de me mettre en colère.....	93
75- J'ai du succès auprès des hommes.....	75
20- Je suis une personne religieuse.....	20
24- Je suis une personne faible moralement.....	24
38- J'ai une grande maîtrise de moi-même.....	38
58- Je ne suis pas aimé(e) par ma famille.....	58
74- J'ai du succès auprès des femmes.....	74
56- Je suis une personne importante aux yeux de mes amis et de ma famille.....	56
60- J'ai l'impression que ma famille n'a pas confiance en moi.....	60
76- J'en veux au monde entier.....	76
78- Je suis une personne avec qui il est difficile d'avoir un contact amical.....	78
96- De temps en temps, je pense à des choses trop laides pour en parler	92
7- Je suis ni trop gras(se) ni trop maigre.....	7
25- Je suis satisfait(e) de mon comportement moral.....	25

Réponse:	Complètement faux	Surtout faux	Partiellement vrai et partiellement faux	Surtout vrai	Complètement vrai
----------	----------------------	-----------------	---	-----------------	----------------------

Page 3

	Numéro de l'item
11- J'aimerais changer certaines parties de mon corps.....	11
9- J'aime mon apparence comme elle est.....	9
29- Je devrais aller à l'église plus souvent.....	29
47- Je me méprise.....	47
43- Je suis satisfait(e) d'être précisément ce que je suis.....	43
61- Je suis satisfait(e) des relations que j'ai avec ma famille.....	61
65- Je devrais être plus confiant(e) envers ma famille.....	65
83- Je ne veux rien au point de vue social.....	83
94- Parfois, lorsque je ne me sens pas bien, je suis de mauvaise humeur	94
45- Je suis aussi gentil(le) que je devrais l'être.....	45
63- Je comprends ma famille aussi bien que je le devrais.....	63
10- Je me sens aussi bien que je le devrais.....	10
7- Je suis aussi sociable que je veux l'être.....	79
12- Je devrais avoir plus de "sex appeal".....	12
28- J'aimerais être plus digne de confiance.....	28
46- Je ne suis pas la personne que je voudrais être.....	46
81- J'essaie de plaire aux autres sans cependant exagérer.....	81
6- Je suis ni trop grand(e) ni trop petit(e).....	8
30- Je ne devrais pas tant mentir.....	30

	Complètement faux	Surtout faux	Partiellement vrai et partiellement faux	Surtout vrai	Complètement vrai
Réponse:					

1

2

3

4

5

Page 4

	Numéro de l'item
95- Je n'aime pas toutes les personnes que je connais.....	95
26- Je suis aussi religieux(se) que je veux l'être.....	26
44- Je suis aussi intelligent(e) que je veux l'être.....	44
48- J'aimerais ne pas lâcher aussi facilement que je le fais.....	48
64- Je suis trop sensible aux remarques de ma famille.....	64
62- Je traite mes parents aussi bien que je le devrais (lire au passé si les parents sont décédés).....	62
80- Je suis satisfait(e) de la façon dont je traite les autres.....	80
66- Je devrais aimer ma famille davantage.....	66
13- Je prends bien soin de ma santé physique.....	13
82- Je devrais être plus poli(e) envers les gens.....	82
97- Je temps à autre, je ris d'une farce grivoise.....	97
15- J'essaie de soigner mon apparence.....	15
31- Dans ma vie de tous les jours, je suis fidèle à ma religion.....	31
17- J'agis souvent comme si j'avais les mains "pleines de pouces" (de façon malhabile, maladroitement).....	17
35- Il m'arrive parfois de faire des choses très mauvaises.....	35
33- J'essaie de changer lorsque je constate que j'agis mal.....	33
49- Quelle que soit la situation, je peux toujours me tirer d'affaire..	49

Réponse:	Complètement faux	Surtout faux	Partiellement vrai et partiellement faux	Surtout vrai	Complètement vrai
	1	2	3	4	5

	Numéro de l'item
53- Je fais des choses sans d'abord y avoir réfléchi.....	53
71- Je cède à mes parents (lire au passé si les parents sont décédés)...	71
67- J'essaie de jouer franc jeu avec ma famille et mes amis.....	67
89- Je ne pardonne pas facilement.....	89
96- Il m'arrive parfois de commérer un peu.....	96
69- Je porte un intérêt sincère à ma famille.....	69
87- Je m'entends bien avec les gens.....	87
18- Je dors mal.....	18
34- J'emploie quelquefois des moyens malhonnêtes pour avancer.....	34
85- J'essaie de comprendre le point de vue de mon interlocuteur.....	85
16- Je ne réussis pas au jeu et au sport.....	16
51- J'accepte des reproches sans me mettre en colère.....	51
32- La plupart du temps, je fais ce qui est bien.....	32
36- J'éprouve de la difficulté à faire ce qui est bien.....	36
52- Je change souvent d'idée.....	52
98- Il y a des moments où j'ai envie de sacrer.....	98
14- Je me sens presque toujours bien.....	14
50- Je résous mes problèmes assez facilement.....	50

	Complètement faux	Surtout faux	Partiellement vrai et partiellement faux	Surtout vrai	Complètement vrai
Réponse:					
	1	2	3	4	5

Page 6

	Numéro de l'item
54- J'essaie de fuir mes problèmes.....	54
70- Je me querelle avec ma famille.....	70
88- Je ne me sens pas à l'aise avec les autres.....	88
68- A la maison, je fais ma part du travail.....	68
86- Je trouve des qualités à toutes les personnes que je rencontre.....	86
72- Je ne me comporte pas comme ma famille pense que je le devrais.....	72
27- Je suis satisfait(e) de ma relation avec Dieu.....	27
90- J'éprouve de la difficulté à converser avec des étrangers.....	90
99- Au jeu, j'aime mieux gagner que perdre.....	99
100- De temps en temps, il m'arrive de remettre au lendemain ce que je devrais faire le jour même.....	100
84- Il faudrait que je m'entende mieux avec les gens.....	84

Réponse:	Complètement faux	Surtout faux	Partiellement vrai et partiellement faux	Surtout vrai	Complètement vrai
	1	2	3	4	5

Echelle TSSC - Image de soi

Traduction et adaptation française par Jean-Marie Toulouse, Ph.D.

FEUILLE de REPONSES

Numéro: Age: Profession:

Numéro de l'item	Page 1	Numéro de l'item	Page 2	Numéro de l'item	Page 3
1	1 2 3 4 5	40	1 2 3 4 5	11	1 2 3 4 5
2	1 2 3 4 5	73	1 2 3 4 5	9	1 2 3 4 5
3	1 2 3 4 5	42	1 2 3 4 5	29	1 2 3 4 5
5	1 2 3 4 5	93	1 2 3 4 5	47	1 2 3 4 5
23	1 2 3 4 5	75	1 2 3 4 5	43	1 2 3 4 5
19	1 2 3 4 5	20	1 2 3 4 5	61	1 2 3 4 5
41	1 2 3 4 5	24	1 2 3 4 5	65	1 2 3 4 5
21	1 2 3 4 5	38	1 2 3 4 5	83	1 2 3 4 5
59	1 2 3 4 5	58	1 2 3 4 5	94	1 2 3 4 5
77	1 2 3 4 5	74	1 2 3 4 5	45	1 2 3 4 5
91	1 2 3 4 5	56	1 2 3 4 5	63	1 2 3 4 5
37	1 2 3 4 5	60	1 2 3 4 5	10	1 2 3 4 5
55	1 2 3 4 5	76	1 2 3 4 5	79	1 2 3 4 5
39	1 2 3 4 5	78	1 2 3 4 5	12	1 2 3 4 5
4	1 2 3 4 5	92	1 2 3 4 5	28	1 2 3 4 5
6	1 2 3 4 5	7	1 2 3 4 5	46	1 2 3 4 5
57	1 2 3 4 5	25	1 2 3 4 5	81	1 2 3 4 5
22	1 2 3 4 5			8	1 2 3 4 5
				30	1 2 3 4 5

Numéro de l'item	Page 4	Numéro de l'item	Page 5	Numéro de l'item	Page 6
95	1 2 3 4 5	53	1 2 3 4 5	54	1 2 3 4 5
26	1 2 3 4 5	71	1 2 3 4 5	70	1 2 3 4 5
44	1 2 3 4 5	67	1 2 3 4 5	88	1 2 3 4 5
48	1 2 3 4 5	89	1 2 3 4 5	68	1 2 3 4 5
64	1 2 3 4 5	96	1 2 3 4 5	86	1 2 3 4 5
62	1 2 3 4 5	69	1 2 3 4 5	72	1 2 3 4 5
80	1 2 3 4 5	87	1 2 3 4 5	27	1 2 3 4 5
66	1 2 3 4 5	18	1 2 3 4 5	90	1 2 3 4 5
13	1 2 3 4 5	34	1 2 3 4 5	99	1 2 3 4 5
82	1 2 3 4 5	85	1 2 3 4 5	100	1 2 3 4 5
97	1 2 3 4 5	16	1 2 3 4 5	84	1 2 3 4 5
15	1 2 3 4 5	51	1 2 3 4 5		
31	1 2 3 4 5	32	1 2 3 4 5		
17	1 2 3 4 5	36	1 2 3 4 5		
35	1 2 3 4 5	52	1 2 3 4 5		
33	1 2 3 4 5	98	1 2 3 4 5		
49	1 2 3 4 5	14	1 2 3 4 5		
		50	1 2 3 4 5		

Appendice C

Résultats détaillés

Tableau 23

Moyennes et écarts-type pour l'estime de soi global par rapport aux trois niveaux d'implication parentale des variables
NIPmère, NIPpère, NIPms, NIPds

	NIP	groupe	échantillon total (CS non contrôlé)			échantillon réduit (N - CS<26)		
			moy.	e-t.	N	moy.	e-t.	N
NIP M E R E	PERMISSIF	total	314.11	26.92	9	305.57	21.52	7
		mas.	306.75	27.38	4	306.75	27.38	4
		fem.	320.00	28.11	5	304.00	16.09	3
	DEMOCRATIQUE	total	326.08	25.19	92	323.07	24.82	79
		mas.	327.71	22.35	31	327.42	23.36	28
		fem.	325.24	26.26	61	320.69	25.49	51
	AUTOCRATIQUE	total	319.21	23.45	19	316.82	22.05	17
		mas.	326.28	30.83	7	320.00	28.44	6
		fem.	315.08	18.20	12	315.08	19.09	11
NIP P E R E	PERMISSIF	total	318.82	29.27	28	316.85	28.95	26
		mas.	323.15	24.70	13	319.75	22.39	12
		fem.	315.07	33.11	15	314.36	34.24	14
	DEMOCRATIQUE	total	327.54	23.17	79	323.92	22.06	66
		mas.	328.88	22.48	25	329.26	23.41	23
		fem.	326.92	23.66	54	321.07	21.03	43
	AUTOCRATIQUE	total	314.46	24.56	13	311.91	25.32	11
		mas.	311.75	36.21	4	301.67	26.83	3
		fem.	315.67	20.20	9	315.75	21.60	8
NIP MS	PERMISSIF	total	322.28	24.87	18	316.60	21.76	15
	DEMOCRATIQUE	total	326.30	25.44	86	323.35	25.03	74
	AUTOCRATIQUE	total	314.25	22.52	16	312.21	22.84	14
NIP DS	PERMISSIF	total	313.31	31.46	19	312.67	32.24	18
	DEMOCRATIQUE	total	327.21	23.06	85	323.58	22.03	71
	AUTOCRATIQUE	total	320.31	25.05	16	317.57	23.81	14

Tableau 24

Moyennes et écarts-type pour l'estime de soi personnel par rapport aux trois niveaux d'implication parentale des variables
 NIP_{mère}, NIP_{père}, NIP_{ms}, NIP_{ds}

	NIP	groupe	échantillon total (CS non contrôlé)			échantillon réduit (N - CS < 26)			
			moy.	e-t.	N	moy.	e-t.	N	
N I P M E R E	PERMISSIF	total	63.78	5.33	9	62.00	4.00	7	
		mas.	63.50	2.64	4	63.50	2.64	4	
		fem.	64.00	7.18	5	60.00	5.20	3	
	DEMOCRATIQUE	total	67.41	7.70	92	66.45	7.60	79	
		mas.	68.22	6.19	31	67.68	6.20	28	
		fem.	67.00	8.38	61	65.78	8.25	51	
	AUTOCRATIQUE	total	66.89	7.48	19	66.00	6.77	17	
		mas.	68.71	10.19	7	66.33	8.78	6	
		fem.	65.83	5.62	12	65.82	5.90	11	
N I P M E R E	PERMISSIF	total	65.39	9.29	28	64.69	8.96	26	
		mas.	67.00	7.24	13	65.67	5.66	12	
		fem.	64.00	10.82	15	63.86	11.21	14	
	DEMOCRATIQUE	total	67.76	6.66	79	66.73	6.41	66	
		mas.	68.36	5.62	25	68.09	5.77	23	
		fem.	67.48	7.12	54	66.00	6.68	43	
	AUTOCRATIQUE	total	66.38	8.29	13	65.45	8.38	11	
		mas.	67.50	12.58	4	64.33	13.82	3	
		fem.	65.89	6.55	9	65.87	7.00	8	
NIP MS	PERMISSIF	total	66.17	7.15	18	64.53	5.88	15	
		DEMOCRATIQUE	total	67.39	7.67	86	66.50	7.60	74
		AUTOCRATIQUE	total	66.25	7.44	16	65.50	7.38	14
NIP DS	PERMISSIF	total	63.89	9.60	19	63.78	9.87	18	
		DEMOCRATIQUE	total	67.75	6.77	85	66.66	6.50	71
		AUTOCRATIQUE	total	67.12	8.15	16	66.07	7.49	14

Tableau 25

Moyennes et écarts-type pour l'estime de soi familial par rapport aux trois niveaux d'implication parentale des variables NIPmère, NIPpère, NIPms, NIPds

	NIP	groupe	échantillon total (CS non contrôlé)			échantillon réduit (N - CS 26)		
			moy.	e-t.	N	moy.	e-t.	N
N I P	PERMISSIF	total	61.55	6.71	9	60.14	4.41	7
		mas.	60.50	5.51	4	60.50	5.51	4
		fem.	62.40	8.08	5	59.67	3.52	3
	DEMOCRATIQUE	total	65.48	6.89	92	64.97	6.81	79
		mas.	65.26	6.55	31	65.61	6.71	28
		fem.	65.59	7.11	61	64.63	6.90	51
	AUTOCRATIQUE	total	63.16	5.79	19	63.18	6.05	17
		mas.	63.43	5.47	7	64.00	5.76	6
		fem.	63.00	6.21	12	62.73	6.43	11
N I P P E R E	PERMISSIF	total	63.14	6.65	28	63.50	6.77	26
		mas.	63.08	4.99	13	63.33	5.12	12
		fem.	63.20	8.00	15	63.64	8.11	14
	DEMOCRATIQUE	total	65.77	6.74	79	64.98	6.51	66
		mas.	65.60	6.49	25	65.83	6.62	23
		fem.	65.85	6.90	54	64.53	6.62	43
	AUTOCRATIQUE	total	62.61	6.65	13	62.54	7.16	11
		mas.	62.25	9.32	4	63.00	11.27	3
		fem.	62.78	5.80	9	62.37	6.07	8
NIP MS	PERMISSIF	total	62.89	5.75	18	62.60	4.97	15
	DEMOCRATIQUE	total	65.59	6.90	86	65.00	6.80	74
	AUTOCRATIQUE	total	62.81	6.76	16	62.78	7.17	14
NIP DS	PERMISSIF	total	62.63	7.49	19	62.94	7.58	18
	DEMOCRATIQUE	total	65.63	6.74	85	64.96	6.55	71
	AUTOCRATIQUE	total	63.06	5.48	16	63.07	5.77	14

Appendice D

Résultats individuels

Tableau 26

Sexe du sujet, niveaux d'implication parentales, attitudes parentales et résultats pour chacune des variables du concept de soi

No	sexe		MERE						PERE						TSCS			
			Attitudes (1=-; 2=+)						Attitudes (1=-; 2=+)						ESG	ESP	ESF	CS
			NIP	IP	ID	EP	AP	PP	NIP	IP	ID	EP	AP	PP				
1	M	D	2	2	2	1	1		D	2	2	2	1	1	296	56	68	39
2	M	D	2	2	2	2	1		D	2	2	2	2	1	321	65	61	36
3	M	A	2	2	2	2	2		P	1	1	1	1	1	325	70	61	27
4	F	A	2	2	2	2	2		A	2	1	2	2	2	334	73	60	30
5	F	D	2	2	1	2	1		P	1	1	2	1	1	316	72	53	31
6	M	D	2	2	2	2	1		D	2	2	2	2	1	309	61	61	42
7	M	D	2	2	2	2	1		D	2	2	2	1	1	344	71	75	35
8	F	D	1	2	2	1	1		D	2	2	2	1	1	334	72	60	33
9	F	D	2	1	2	2	1		P	2	1	1	1	1	340	74	59	29
10	M	A	2	1	2	2	2		P	1	1	1	1	1	287	58	60	39
11	M	D	2	2	2	2	1		D	2	2	2	1	1	339	77	70	34
12	M	D	2	2	2	1	1		D	2	2	2	2	1	285	61	63	37
13	M	D	2	2	2	1	1		D	2	2	2	1	1	344	69	62	35
14	M	D	2	2	2	1	1		D	2	2	2	1	1	324	68	66	31
15	M	D	1	2	2	1	1		P	1	1	1	1	1	326	69	60	34
16	F	D	2	2	2	1	1		D	2	2	2	1	1	329	68	69	32

Tableau 26
(suite)

Sexe du sujet, niveaux d'implication parentale, attitudes parentales et résultats pour chacune des variables du concept de soi

No	sexe	NIP	MERE					PERE					TSCS			
			IP	ID	EP	AP	PP	IP	ID	EP	AP	PP	ESG	ESP	ESF	CS
17	M	D	2	2	2	2	1	A	2	2	2	2	344	79	76	29
18	F	A	2	2	2	2	2	P	2	1	1	1	308	69	67	40
19	F	P	1	1	1	2	1	P	1	1	1	1	321	63	60	28
20	F	D	2	2	2	1	1	D	1	2	2	1	332	70	70	28
21	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	350	76	72	22
22	M	D	2	1	2	1	1	D	2	2	2	1	352	77	63	26
23	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	328	65	65	35
24	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	331	72	70	28
25	M	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	357	72	74	26
26	F	D	2	2	2	2	1	P	1	2	1	1	232	35	68	43
27	F	A	2	2	2	2	2	P	1	1	1	1	289	56	54	36
28	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	334	73	71	28
29	F	P	2	2	1	1	1	D	2	2	2	1	363	74	76	23
30	F	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	1	344	66	70	31
31	F	A	2	2	2	2	2	P	1	1	1	1	323	62	67	36

Tableau 26
(suite)

Sexe du sujet, niveaux d'implication parentale, attitudes parentales et résultats pour chacune des variables du concept de soi

No	sexe	NIP	MERE					PERE					TSCS				
			IP	ID	EP	AP	PP	NIP	IP	ID	EP	AP	PP	ESG	ESP	ESF	CS
32	M	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	2	1	334	69	66	26
33	M	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	342	64	60	34
34	M	D	1	2	2	1	1	D	2	2	2	2	1	344	72	68	35
35	F	D	2	2	2	2	1	P	2	1	1	1	1	337	68	67	27
36	M	P	1	1	2	1	1	A	2	1	2	2	2	277	61	57	31
37	M	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	2	1	307	65	64	36
38	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	292	62	58	26
39	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	351	72	70	26
40	M	D	2	2	2	2	1	D	1	2	2	1	1	324	66	65	26
41	M	P	1	1	2	1	1	D	2	2	2	1	1	290	64	55	34
42	M	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	1	1	321	73	59	24
43	M	D	2	2	2	2	1	P	2	1	1	1	1	329	65	67	33
44	M	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	2	1	328	70	67	23
45	M	D	2	2	2	1	1	A	2	2	2	2	2	342	77	60	15
46	M	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	348	71	76	35

Tableau 26
(suite)

Sexe du sujet, niveaux d'implication parentale, attitudes parentales et résultats pour chacune des variables du concept de soi

No	sexe	NIP	MÈRE					PÈRE					TSCS				
			IP	ID	EP	AP	PP	NIP	IP	ID	EP	AP	PP	ESG	ESP	ESF	CS
47	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	327	67	66	18
48	M	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	1	1	352	73	74	34
49	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	324	59	66	30
50	F	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	1	1	319	64	71	34
51	M	A	2	2	2	2	2	A	2	2	2	2	2	284	53	56	26
52	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	2	1	344	69	74	33
53	F	A	2	2	2	2	2	D	2	2	2	2	1	320	68	66	31
54	F	D	2	2	2	2	1	D	2	1	2	1	1	342	70	72	35
55	F	A	1	1	2	2	2	A	1	2	1	2	2	294	66	49	43
56	F	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	1	1	325	69	72	37
57	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	2	1	348	69	74	32
58	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	348	75	78	24
59	F	D	2	2	2	2	1	D	2	1	2	1	1	355	80	71	24
60	M	P	1	1	1	1	1	P	1	1	2	1	1	329	67	67	33
61	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	373	78	71	25

Tableau 26
(suite)

sexes du sujet, niveaux d'implication parentales, attitudes parentales et résultats pour chacune des variables du concept de soi

No	sexe	NIP	MERE					PERE					TSCS			
			IP	ID	EP	AP	PP	IP	ID	EP	AP	PP	ESG	ESP	ESF	CS
62	M	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	331	72	61	42
63	M	A	2	2	1	2	2	P	1	1	1	1	343	69	70	35
64	M	A	2	2	2	2	2	P	1	1	2	1	364	83	60	22
65	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	296	64	52	30
66	F	D	2	1	2	2	1	D	2	1	2	2	306	65	53	33
67	F	D	2	2	2	1	1	P	2	2	1	1	263	46	62	44
68	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	304	60	58	30
69	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	2	256	46	61	47
70	M	D	2	1	2	1	1	P	1	1	1	1	275	59	52	37
71	M	A	2	2	2	2	2	P	1	1	2	1	352	74	69	35
72	F	A	2	2	1	2	2	P	1	1	1	2	342	72	71	37
73	F	D	2	2	1	2	1	P	1	1	1	1	327	68	57	29
74	M	A	2	2	2	2	2	P	1	1	1	1	329	74	68	27
75	M	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	2	328	67	57	33
76	M	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	1	369	72	80	31

Tableau 26
(suite)

Sexe du sujet, niveaux d'implication parentale, attitudes parentales et résultats pour chacune des variables du concept de soi

No	sexe	NIP	MERE					PERE					TSCS			
			IP	ID	EP	AP	PP	IP	ID	EP	AP	PP	ESG	ESP	ESF	CS
77	F	A	2	2	2	2	2	A	2	2	2	2	315	66	66	23
78	F	D	2	2	2	2	1	D	2	22	2	1	345	66	72	28
79	F	D	2	2	2	1	1	A	2	2	1	2	336	70	67	36
80	M	D	2	2	2	2	1	P	1	1	1	1	304	61	62	36
81	M	P	1	1	2	1	1	P	1	1	2	1	331	62	63	31
82	F	A	2	2	1	1	2	A	1	2	1	2	344	74	67	27
83	M	D	2	2	2	2	1	D	2	1	2	2	295	58	57	32
84	M	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	1	356	76	68	34
85	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	378	81	74	20
86	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	286	45	60	35
87	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	2	366	72	76	25
88	M	D	2	2	2	2	1	P	1	1	1	1	307	60	61	30
89	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	339	73	58	22
90	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	344	74	67	29
91	F	D	2	2	2	1	1	D	2	1	2	1	310	65	57	27

Tableau 26
(suite)

sexé du sujet, niveaux d'implication parentale, attitudes parentales et résultats pour chacune des variables du concept de soi

No	sexé	NIP	MERE					PERE					TSCS			
			IP	ID	EP	AP	PP	IP	ID	EP	AP	PP	ESG	ESP	ESF	CS
92	F	D	2	1	2	1	1	D	2	1	2	1	354	76	72	31
93	F	P	2	1	1	1	1	P	1	1	1	1	325	66	57	17
94	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	334	66	66	39
95	F	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	2	310	60	68	32
96	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	314	66	64	30
97	F	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	2	316	61	63	25
98	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	2	318	71	59	28
99	F	D	2	2	2	1	1	D	1	1	2	2	293	67	47	36
100	F	D	2	1	2	1	1	D	2	1	2	1	321	67	60	36
101	F	D	2	1	2	1	1	D	2	1	2	2	331	68	69	27
102	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	299	60	60	29
103	F	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	2	327	72	65	30
104	F	D	2	1	1	2	1	D	2	2	2	2	319	70	60	26
105	F	D	2	2	2	1	1	P	1	1	2	1	310	67	65	29
106	F	D	2	1	2	2	1	D	2	1	2	2	342	64	71	28

Tableau 26
(suite)

Sexe du sujet, niveaux d'implication parentales, attitudes parentales et résultats pour chacune des variables du concept de soi

No	sexe	NIP	MERE					PERE					TSCS				
			IP	ID	EP	AP	PP	NIP	IP	ID	EP	AP	PP	ESG	ESP	ESF	CS
107	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	333	69	76	21
108	F	A	2	2	2	1	2	A	2	2	2	2	2	308	60	65	29
109	F	D	2	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	348	77	70	32
110	F	D	2	2	2	2	1	D	2	2	2	1	1	296	58	62	32
111	F	P	1	1	1	1	1	D	2	1	2	1	1	302	63	56	31
112	F	D	2	2	2	2	1	D	2	1	2	1	1	328	70	57	29
113	F	D	2	2	2	2	1	A	2	2	2	2	2	325	69	67	28
114	F	P	1	1	1	1	1	D	2	1	2	1	1	367	73	84	29
115	F	A	2	2	2	1	2	A	2	2	2	1	2	296	61	61	29
116	F	P	1	1	1	1	1	A	2	1	2	2	2	289	54	63	34
117	F	D	1	2	2	1	1	D	2	2	2	1	1	292	55	63	38
118	F	D	2	1	2	1	1	D	2	1	2	2	1	326	72	65	30
119	F	D	2	2	2	2	1	P	1	1	1	1	1	326	69	57	38
120	F	A	2	2	2	2	2	D	2	1	2	1	1	308	63	63	30

Remerciements

L'auteur désire exprimer sa reconnaissance à sa directrice de thèse, madame Marie-Claude Denis, Ph.D., professeur au Département de Psychologie de l'Université du Québec à Trois-Rivières, pour son assistance et ses judicieux conseils.

Références

- ASHCRAFT, C., FITTS, W.H. (1964). Self-concept change in psychotherapy. Psychotherapy, 1, 115-118.
- BARRETT, T.C., TINSLEY, H.E. (1977). Vocational self-concept crystallization and vocational indecision. Journal of counseling psychology, 24, 301-307.
- BEILIN, H. (1955). The application of general development principles to the vocational area. Journal of counseling psychology, 2, 53-57.
- BORDIN, E.S. (1943). A theory of vocational interests as dynamic phenomena. Educational and psychological measurement, 3, 49-66.
- COOPERSMITH, S. (1967). The antecedents of self esteem. San Francisco: Freeman.
- CRITES, J.O. (1974). Methodological issues in the measurement of career maturity. Measurement and evaluation in guidance, 6, 200-209.
- DOUVAN, E., ADELSON, J. (1966). The adolescent experience. New-York: Wiley.
- ELDER, G.H. Jr. (1963). Parental power legitimization and its effect on the adolescent. Sociometry, 26, 50-65.
- FITTS, W.H. (1965). Tennessee Self-Concept Scale: Manual. Nashville, T.N.: Counselor Recording and Tests.
- GAUTHIER, L. (1983). Manuel abrégé de SPSS. Université du Québec à Trois-Rivières.
- GECAS, V. (1971). Parental behavior and dimensions of adolescent self-evaluation. Sociometry, 34, 466-482.
- GINSBERG, E., GINSBERG, S.W., AXELRAD, S., HERMA, J.L. (1951). Occupational choice. New-York: Columbia University Press.

- GOODALE, J.G., HALL, D.T. (1976). Inheriting a career: The influence of sex, values and parents. Journal of vocational behavior, 8, 19-30.
- HAVIGHURST, R.J. (1953). Human development and education. New-York: David McKay.
- HOLLAND, J.L. (1959). A theory of vocational choice. Journal of counseling psychology, 6, 35-45.
- JAMES, W. (1890). Principles of psychology. New-York: Holt.
- KANDEL, D.B., LESSER, G.S. (1969). Parental and peer influences on educational plans of adolescents. American Sociological Review, 34, 213-223.
- KORMAN, A.K. (1967). Self-esteem as a moderator of the relationship between self-perceived abilities and vocational choice. Journal of applied psychology, 51, 65-67.
- LAMARCHE, L. (1968). Validation de la traduction du TSCS. Thèse inédite de Licence. Université de Montréal.
- MAIER, D., HERMAN, A. (1974). The relationship of vocational decidedness and satisfaction with dogmatism and self-esteem. Journal of vocational behavior, 5, 95-102.
- McQUADE, M.R. (1974). Perceived parental attitudes and their relationship to vocational choice problems of college students. Dissertation abstracts international, 34 (7-B), 3503.
- MEDINNUS, G.R. (1965). Adolescents' self-acceptance and perceptions of their parents. Journal of consulting psychology, 29, 150-154.
- NIE, N.H., HULL, C.H. et collab. (1975). Statistical Package for the social sciences (2e éd. rev.). New-York: McGraw-Hill.
- RESNICK, H., FAUBLE, M., OSIPOW, S.H. (1970). Vocational crystallization and self-esteem in college students. Journal of counseling psychology, 17, 465-467.
- ROGERS, C.R. (1959). A theory of therapy, personality and interpersonal relationships as developed in the client-centered framework. Psychology: a study of science, vol. III: Formulation of the person and social conflict (pp. 184-256). McGraw-Hill.

- ROSENBERG, M. (1963). Parental interest and children's self-conceptions. Sociometry, 26, 35-49.
- ROSENBERG, M. (1965). Society and adolescent self image. Princeton: Princeton University Press.
- SMITH, T.E. (1970). Some bases for parental influence upon late adolescents: An application of social power model. Adolescence, 5, 323-338.
- SNIGG, D., COMBS, A.W. (1949). Individual behavior: A new frame of reference for psychology. New-York: Harper.
- SUPER, D.E., STARISHEVSKY, R., MATLIN, N., JORDEAN, J. (1963). Journal of career development: Self-concept theory. Princeton, N.J.: College Entrance Examination Board.
- TANCREDI, F.N. (1978). A study of the relationship between perceived parent-child relations, modal-personal orientation, vocational maturity, and introversion-extraversion of college freshmen. Dissertation abstracts international, 38 (7-A), 4015.
- TOULOUSE, J.M. (1965). L'adaptation française du Tennessee Self Concept Scale. Thèse de maîtrise inédite, Université de Montréal.
- TOULOUSE, J.M. (1971). Mesure du concept de soi (TSCS): Manuel. Montréal.
- VACCHIANO, R.B., STRAUSS, P.S. (1968). The construct validity of the Tennessee Self Concept Scale. Journal of clinical psychology, 24, 323-326.
- WIGENT, P.A. (1973). A study of personality variables related to career decision-making abilities of community college students. Dissertation abstracts international (7-A), 3314.